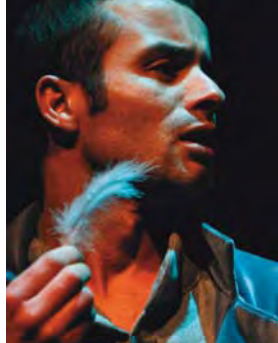




■ ARTS PLASTIQUES

FORCE DE
L'ART / 02 :
REGARD SUR
LA CRÉATION



■ LA ROCHELLE

KADER
ATTOU,
LE HIP-HOP
À L'HONNEUR




■ RENCONTRE

DENIS
PODALYDES,
DU THÉÂTRE
À LA POÉSIE

CULTURE COMMUNICATION

LE MAGAZINE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

168



■ Fonds de dotation
un nouvel outil de mécénat
au service de l'intérêt général

■ La Force de l'art 02

Un nouveau regard sur la création contemporaine

DESTINÉE À PORTER UN « NOUVEAU REGARD SUR LA CRÉATION FRANÇAISE », SELON CHRISTINE ALBANEL, LA TRIENNALE LA FORCE DE L'ART / 02 QUI VA DÉBUTER LE 24 AVRIL, MET L'ACCENT SUR LES ŒUVRES. AVEC JEAN-LOUIS FROMENT ET JEAN-YVES JOUANNAIS, DIDIER OTTINGER EST L'UN DES TROIS COMMISSAIRES. ENTRETIEN.



© PHOTOGRAPHE : DENIS PRISSET COURTESY GALERIE ALAIN GUTHARC

ANITA MOLINERO

■ *Sans titre* 2005. Poubelles en PVC fondues. Collection Centre national des arts plastiques - Fonds national d'art contemporain

● La Force de l'Art / 02

- ■ Du 24 avril au 1^{er} juin, la Force de l'art / 02 va se déployer au Grand Palais. Fidèle à sa mission de service public, le ministère de la Culture a pour ambition de permettre à tous de percevoir les enjeux de l'art contemporain. Coordonné par le Centre national des arts plastiques, un dispositif particulier permettra d'accompagner le public : médiateurs, visites guidées thématiques, audio-guides bilingues et gratuits. Un site Internet permettra d'approfondir la visite, grâce à des interviews vidéo, des textes thématiques, des galeries photos et de nombreux documents. Des actions pédagogiques innovantes seront proposées, en partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale. Enfin, les tarifs de l'exposition seront très accessibles : le billet d'entrée coûtera seulement 6 euros et le tarif réduit sera de 4 euros. La Force de l'art est organisée par le ministère de la Culture et de la Communication, le Centre national des arts plastiques, la Réunion des musées nationaux et le Grand Palais
- ■ www.laforcedelart.fr et www.culture.gouv.fr

En 2006, quand la 1^{ère} édition de la Force de l'art (FDA) a eu lieu, on déplorait une sous-représentation de la création française dans les lieux hexagonaux. Est-ce que cela a changé aujourd'hui ? En effet, nombre d'observateurs nationaux et internationaux l'avaient constaté : il manquait à la scène artistique nationale une manifestation périodique, qui permette de dresser à intervalles réguliers un état des lieux de la création dans notre pays. Un point de référence, en somme – à l'instar de ce que fait le *Whitney Museum* pour l'art américain ou la triennale organisée par la *Tate Gallery* pour l'art anglais. Dans ce contexte, la FDA / 01 a constitué un déclic incontestable dans le paysage de la création française. On peut dire qu'une exposition comme « *Airs de Paris* » organisée par le Centre Pompidou en 2007 s'inscrit pleinement dans le cadre de cette dynamique nouvelle donnée par la FDA / 01.

Pour la FDA / 01, les organisateurs avaient choisi quinze commissaires quand vous n'êtes plus que trois. Va-t-on gagner en unité ce qu'on va perdre en foisonnement ?

Il existe une différence importante entre notre proposition et celle de la première édition. En 2006, les organisateurs voulaient proposer une cartographie de la scène artistique la plus complète possible. C'est pourquoi ils avaient fait appel à quinze propositions très « signées », qui représentaient chacune un grand courant de notre création. D'où le côté éclaté, foisonnant, de cette première édition. A l'inverse de cette cartographie comme somme de territoires et d'engagements multiples, avec Jean-Louis Froment et Jean-Yves Jouannais, nous avons voulu abjurer tout point de vue a priori, tout désir de démonstration, pour nous mettre au service des artistes et des œuvres. Notre pari étant de montrer ce qu'elles ont d'irréductible. La FDA / 02 se présentera donc comme un objet cohérent, abouti, une exposition possédant son mode de vie propre, sa fluidité particulière. Elle comportera ses temps forts, ses temps de repos, ses temps de méditation, ses temps d'adaptation, ses temps poétiques...

Un peu comme une partition musicale. Une exposition comme une machine à voir, un écran que nous souhaitons aussi parfait que possible pour les œuvres.

Justement, cette machine, comment va-t-elle fonctionner ?

Nous nous sommes mis d'accord sur les artistes et les œuvres que nous désirions montrer, puis nous avons réfléchi, avec l'architecte Philippe Rahm, aux conditions de leur présentation. Avec un impératif : il fallait que l'architecture puisse refléter la singularité des œuvres, leur liberté, leur force ; qu'elle ne les asservisse pas, comme c'est hélas trop souvent le cas. Pour cela, Philippe Rahm a composé le « paysage » le plus neutre possible, il l'a baptisé la *Géologie blanche*. Sous l'effet de différents phénomènes - érosion, geysers, volcans, failles ou jeu des plaques tectoniques - ce plateau « neutre » a trouvé sa forme définitive. Ces « forces agissantes » sont celles que produisent les œuvres. Elles seules sont à même de définir les conditions idéales de leur propre déploiement - et ce faisant de dessiner les contours d'un paysage artistique vivant et original.

Ces œuvres, quelles sont-elles ?

Chaque œuvre proposée par l'un d'entre nous a été validée par un vote unanime. Outre les noms qui nous ont paru évidents, il y a là les artistes dont nos parcours respectifs nous rapprochaient : Fabrice Hyber pour Jean-Louis Froment, Alain Bublex et Gilles Barbier pour Jean-Yves Jouannais ou Philippe Mayaux et Philippe Perrot pour moi. Une place particulière est également faite à la découverte d'artistes tels Fayçal Bagriche ou Butz & Fouque ainsi qu'à des redécouvertes comme par exemple Anita Molinero. Ces créateurs, que nous appelons les « résidents », trouvent place dans la *Géologie Blanche* sous la grande nef.

Ce n'est pas tout, donc...

Non, en effet. Très vite, il nous est apparu qu'il fallait que la FDA/02 se démultiplie. D'abord, pour présenter les grands aînés qui constituent les valeurs sûres de notre création. Comment associer Bertrand Lavier, Annette Messager, Orlan, Pierre & Gilles ou Gérard Collin-Thiébaud à notre projet ? A ces « visiteurs », nous avons proposé d'investir quelques « cartes postales » emblématiques de la géographie parisienne : le Louvre, le Palais de la Découverte, le musée Grévin, Saint-Eustache et la Tour Eiffel. La réponse a été enthousiaste. J'indiquerai seulement que la perturbation de l'éclairage de la Tour Eiffel par Bertrand Lavier risque d'être très prometteuse, et que la statue d'Orlan qui prendra place parmi les célèbres moulages de cire de Grévin sera particulièrement... décoiffante. Ensuite, en montrant la scène française dans toutes ses ramifications, grâce à l'intervention d'initiatives privées et publiques. Enfin, nous avons voulu que ce rendez-vous soit aussi l'occasion d'hybridations en tout genre, où la création contemporaine puisse se croiser, se mélanger avec la scène électro, la poésie, la création théâtrale... Lors de soirées, nous retrouverons alors, avec ces artistes venus d'autres horizons, un foisonnement qui démontre la vitalité de la création d'aujourd'hui.

Propos recueillis par Paul-Henri Doro

L E P O I N T
F O R T

Actualités

Le point fort : Un nouveau regard sur la création contemporaine

p.2

Culture : Sauvegarder le patrimoine de proximité

p.4

Médias : *Grande Galerie* ou la voix du musée du Louvre

p.6

Régions : Le slam embrase la Semaine de la langue française

p.8

Monde : Le Bureau du livre français à Londres nous ouvre ses portes

p.10

Dossier

Les fonds de dotation, un nouvel outil de mécénat au service de l'intérêt général

p.12

Magazine

Focus : Avec Kader Attou, le hip hop, de la performance à la danse d'auteur

p.16

Grand angle : TILT : comment l'art contemporain fait résonner le patrimoine

p.18

Enquête : Dations : 40 ans d'enrichissement des collections nationales

p.20

Rencontre : Denis Podalydès, le théâtre, la poésie, le rire

p.22

Directeur de la publication : Jean-François Hebert

Chef du département de l'information et de la communication : Paul Rechter

Rédacteur en chef : Paul-Henri Doro

Comité de rédaction : Florence Barreto, Jacques Bordet, Emmanuel Boutier, Delphine Buresi, Manuel Candré, Marc-Antoine Chaumien, Pauline Decot, Xavier Froment, Marie-Christine Hergott, Philippe-Denis Fée, Odile Lefranc, Sylvie Perruchon et Astrid Roche

Conception graphique / maquette : Emmanuel Boutier

Impression : PLB Communication. N° de commission paritaire : 1290 AD, nouvelle série, Tirage : 35 000 exemplaires, 0,30 € le numéro

Abonnement sur demande écrite : DIC, ministère de la Culture et de la Communication 3, rue de Valois, 75033 Paris Cedex 01 / Fax : 01 40 15 81 72 / www.culture.gouv.fr

Un espace d'information : le Point Culture, est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 19h, au ministère 182, rue Saint Honoré, 75001 Paris

Couverture : (Détail) *La félicité publique triomphant des dangers*, Gentileschi Orazio (1562-1647) Paris, musée du Louvre © RMN/Hervé Lewandowski

FONDATION

Sauvegarder le patrimoine de proximité

EXEMPLE DE LABEL EN AQUITAINE

■ Maison de village à Marquay



© FONDATION DU PATRIMOINE - MICHEL BOURGET

Le patrimoine, ce n'est pas seulement des châteaux... mais aussi des moulins, des lavoirs, des chapelles. Comment protéger ce patrimoine de proximité ? Les réponses de la Fondation du patrimoine.

Qu'est-ce que le patrimoine ? Le palais du Louvre, la Tour Eiffel, le château de Versailles ? Oui, bien sûr, mais c'est aussi une ferme, une fontaine, un lavoir, une chapelle, un moulin, un pigeonnier, une gare, une usine... C'est

à ce patrimoine-là, ce patrimoine dit « de proximité », que la Fondation du patrimoine consacre depuis plus de dix ans ses activités. « *Notre vocation, confirme Charles de Croisset, président de la Fondation, est de rendre les Français attentifs à ce patrimoine, qui n'est pas protégé par la législation sur les monuments historiques... et dont dépend pourtant, pour une large part, le charme de notre vie quotidienne.* »

Deux modes d'intervention. Pour répondre à cette vocation, la Fondation

dispose de deux principaux modes d'intervention, l'un plus particulièrement adapté aux propriétés privées (l'attribution d'un label) et l'autre aux monuments publics (le lancement de souscriptions). Le label : son attribution par la Fondation à certains projets de restauration privés ouvre droit à une importante déduction fiscale (50 ou 100 % du montant des travaux) ou à une subvention de la Fondation, lorsque les propriétaires des biens ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu. « *Dans les deux cas, il est important de souligner, explique Frédéric Néraud, directeur général de la Fondation, que, conformément à notre mission de sensibilisation au patrimoine de proximité, ce label ne concerne que les travaux extérieurs, réalisés sur des immeubles visibles de la voie publique.* » Les souscriptions publiques : elles constituent, ainsi que le souligne Frédéric Néraud, « *un mécanisme extrêmement mobilisateur et fédérateur* ». Comment les choses se passent-elles ? « *Une collectivité locale ou une association lance une souscription publique pour restaurer un édifice religieux, un lavoir ou bien encore un moulin, explique Frédéric Néraud. Nous aidons à son organisation, collectons les dons et abondons le projet, au financement duquel peuvent également se joindre un ou plusieurs mécènes.* »

Responsabilité collective. En un peu plus de dix ans, la Fondation a ainsi soutenu près de 10 000 projets et s'est imposée comme un acteur de poids dans le domaine de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine de proximité. « *Ce patrimoine n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous, explique Charles de Croisset. Toutes les énergies, tant collectives qu'individuelles, doivent donc se mobiliser et s'additionner pour rénover ces bâtiments et les réintégrer dans la vie économique et sociale.* »

Jacques Bordet

À noter

ÉVÈNEMENT

Le Mexique, invité d'honneur du salon du livre

Du 13 au 18 mars, à Paris

■ Quelle est la place du livre au Mexique ? Dans le grand pays d'Amérique centrale, on trouve une littérature prestigieuse et foisonnante, dont quelques noms particulièrement reconnus en France, comme Carlos Fuentes, Sergio Pitol ou Ignacio Padilla, ne constituent que la partie émergée de l'iceberg. Afin de découvrir la richesse et la diversité de cette littérature, le Salon du Livre de Paris a choisi, à l'initiative du Syndicat national de l'édition (SNE), la littérature mexicaine comme invitée d'honneur. Le Centre national du livre (CNL), dont l'une des missions est d'intensifier les échanges littéraires en France et avec l'étranger, est l'organisateur de cette invitation. Les bio-bibliographies des auteurs sont disponibles sur le site du CNL depuis janvier 2009. Comme chaque année, l'invitation des auteurs du pays à l'honneur est prise en charge par la France (ministère de la culture et de la communication et ministère des affaires étrangères et européennes) et les organisateurs du pays concerné.

■ Retrouver la liste des 44 écrivains mexicains invités sur les sites suivants : www.centrenationaldulivre.fr et www.salondulivreparis.com

MANIFESTATION

Art Paris, le salon des passionnés

Du 19 au 23 mars, au Grand Palais, à Paris

■ Vous voulez acquérir des valeurs sûres, découvrir de jeunes artistes dont les cotes sont encore abordables ou simplement déambuler ? Cette 11^e Foire internationale d'art moderne et contemporain est pour vous. Avec ses 800 artistes et 115 galeries dont 32 nouvelles... Avec son espace « Traversée » conçu par l'historien d'art Brahim Alaoui, qui confirme l'ouverture d'Art Paris vers l'est : Moyen Orient, d'abord, avec Art Paris Abu Dhabi en novembre 2007 (voir notre n°164) et Extrême-Orient ensuite, avec Art Paris en Chine, à Chen Zhen en 2009... Avec ses deux nouveaux secteurs : « Art Paris photographie » et « Art Paris Jeunes Talents », la photographie s'invite. A noter cette année, deux événements dans l'événement : une exposition permettra de découvrir le monde de la bande dessinée avec ses créateurs incontournables : Fred, Moebius, Loustal, Miles Hyman, Winschluss, Piotr, Igor, Illan Manouach, Joanna Hellegren, Conrad Botes, Fabien Verschaere ; et une opération particulière reliera l'un des « papes » de la Figuration libre, Hervé di Rosa, et une figure de proue du *street art* parisien, John Andrew Perello, alias Jonone. Une rencontre électrique...

■ www.artparis.fr

ARCHIVES

Le fonds du situationniste Guy Debord classé

■ Avant de se donner la mort à 62 ans, l'auteur de *La Société du spectacle* et de *Panegyrique* (Gallimard), Guy Debord (1931-1994), fondateur du mouvement situationniste, avait pris soin de classer soigneusement l'ensemble de ses archives. Le fonds ainsi réuni constitue un ensemble remarquable réunissant la genèse de ses grands textes (des premiers jets sur fiches aux épreuves corrigées), les déroulés plan par plan de ses films, ses milliers de fiches de lecture sur Hegel, Clausewitz, le cardinal de Retz ou Machiavel, sources essentielles de sa pensée politique, et sa correspondance. C'est ce fonds important pour la compréhension d'un demi-siècle de vie intellectuelle intense – de la préparation des événements de Mai 68 à la persistance d'une pensée radicale – que le ministère de la Culture vient de classer « trésor national » par arrêté du 29 janvier. « *Ce classement, souligne Bruno Racine, président de la Bibliothèque nationale de France (BnF), s'interprète comme une reconnaissance par l'Etat de ce que représente Debord dans la vie artistique et intellectuelle du siècle écoulé* ». À compter de la date de signature de l'arrêté, l'Etat dispose de trente mois pour parvenir à un accord avec Alice Debord, veuve de l'écrivain, afin d'acquiescer ces documents.

■ www.culture.gouv.fr et www.bnf.fr

MANIFESTATION

Festival de l'Imaginaire : décollage immédiat

Du 3 mars au 10 avril

■ Le décollage a lieu au 101 boulevard Raspail, à la Maison des cultures du monde. Direction le Mexique et les ex-voto contemporains peints à la demande par le « retableiro » Alfredo Vilchis Roque... La Haute-Bretagne et ses mille et un contes collectés à travers la lande par le korrigan Albert Poulain de Pipriac... Java et le Théâtre d'ombres de Solo, avec ses marionnettes en cuir finement ciselées manipulées par un fameux « dalang »... La Pologne et son étonnante *Classe Morte*, un chef-d'œuvre absolu du théâtre du xx^e siècle signé Kantor, ressuscité par un remarquable travail technologique de restauration digitale d'images. Plus qu'un document : un véritable événement vidéo d'une heure et 22 minutes, où chaque seconde vaut son pesant d'émotion. A voir absolument par tous ceux que fascinent le langage universel de la mémoire et le balancement grinçant d'un berceau - cercueil.

■ www.mcm.asso.fr



© MARC-ANTOINE MATHIEU

PHOTOGRAPHIE : LE PRIX HSBC 2009

■ Toujours très attendu, le Prix HSBC pour la Photographie, créé en 1995, sous l'égide de la Fondation de France désigne chaque année deux lauréats parmi les talents émergents de la scène photographique. Pour 2009, le jury, conseillé par Olivier Saillard, responsable de la programmation des expositions mode au Musée des Arts décoratifs, a distingué Mathieu Gafsou et Grégoire Alexandre. Dans les compositions du premier, on retrouve, tel un élément d'inquiétante étrangeté, un développement urbain imparfait ou trop parfait : façades à moitié construites, voitures sagement rangées devant une enceinte mauresque ou barres de HLM aussi blanches que la lumière. Quant à Grégoire Alexandre, il pose sur les gens et les choses un regard insolite et poétique : des natures mortes de vêtements effeuillés comme les pages d'un livre, une Fiat 500 ensevelie sous des bagages joyeusement colorés (*notre photo*) ou une structure savante destinée à éclairer une simple paire de chaussures. Les lauréats feront l'objet d'une publication en coédition avec Actes Sud et d'une exposition.

■ www.hsbc.fr



GRÉGOIRE ALEXANDRE

■ *Shopping N° 4* - 2003, Lauréat du Prix HSBC pour la Photographie 2009

PRÉCISION

■ A la suite de la publication dans notre précédent numéro de photographies du « pôle multimodal » qui a valu à l'architecte Marc Barani le prix de l'Équerre d'argent, nous informons nos lecteurs que la fresque de 22 mètres, *Je vis de l'eau*, faisant partie de la commande publique de la ville de Nice pour orner l'édifice, est signée Emmanuel Saulnier.

BANDES DESSINÉES AU LOUVRE

■ S'agit-il d'une reconnaissance (tardive) de la part du musée ou d'un gadget (futile) de communication ? En exposant, jusqu'au 13 avril, quatre auteurs de BD, le Louvre balaie ces deux hypothèses. Son intérêt est beaucoup plus profond qu'un simple effet de mode et vise à donner à la BD « une véritable légitimité », explique Fabrice Douar, du service des éditions du musée. Apparue dès 2003, l'idée d'associer les collections du Louvre et la BD trouva une concrétisation en 2005 avec la publication d'un premier album chez Futuropolis, *Période glaciaire* de Nicolas de Crécy. Suivront trois autres albums, dont le dernier, *Le ciel au dessus du Louvre*, signé Bernar Yslaire et Jean-Claude Carrière, est à paraître en mai. L'idée ? « *Faire le pari de la créativité et laisser une totale liberté aux auteurs... pourvu qu'ils fassent écho aux collections du musée* ». On retrouvera toutes ces réalisations sur les cimaises du Louvre, qui présente également les méthodes de travail propres à chaque auteur. En avant-première, deux planches de l'auteur de mangas Hirohiko Araki, qui inaugurera une nouvelle série d'albums, sont présentées en exclusivité.

■ www.louvre.fr

CINÉMA DU RÉEL

Comment va le monde ? Réponse en 187 films



RENDEZ-VOUS incontournable pour les amateurs de cinéma documentaire, le festival « Cinéma du réel » présente sa 31^e édition au Centre Pompidou du 5 au 15 mars.

Sélection officielle. Parmi les 187 films de la sélection officielle de la 31^e édition de Cinéma du réel, figuretront 37 films récents, qui participeront à la compétition internationale.

Tous ces films – qui comprendront

de nombreuses raretés, comme *Carnet de notes pour un film à faire* de Pasolini ou *La Chambre*, premier film de Chantal Akerman – seront regroupés en plusieurs ensembles thématiques, parmi lesquels : « News from », qui rassemblera des inédits de grands cinéastes documentaires, et « La télévision à l'avant-poste », qui évoquera la créativité et la poésie dont a toujours été capable la télévision dans sa représentation du monde. Un hommage à Pierre Perrault, l'un des grands maîtres québécois du cinéma documentaire, mort il y a dix ans, permettra de découvrir une œuvre moins connue que *Pour la suite du monde* ou *Le règne du jour* : *Cornouailles*, son dernier film, réalisé en 1994.

Complexité du monde. « *Nous avons reçu environ 2 250 films, ce qui est considérable et prouve que, en dépit de conditions de financement de plus en plus compliquées, le cinéma documentaire est bien vivant* », explique Javier Packer-Comyn, nouveau directeur artistique du festival. « *Toutes ces œuvres s'affrontent à la complexité du monde. Si l'on ne se satisfait pas de ce que les grands médias nous disent de la réalité, alors il faut venir voir ces films : ce que l'information ne parvient plus à faire, le cinéma documentaire le fait.* » A l'occasion de cette 31^e édition de « Cinéma du Réel », une carte géographique représentant un territoire imaginaire, celui du paysage documentaire aujourd'hui, sera distribuée aux spectateurs. Un outil indispensable qui aidera le voyageur à arpenter – en toute liberté – les chemins du monde.

Jacques Bordet

MAGAZINE

Grande Galerie ou la voix du musée du Louvre

COMMENT faire entendre autrement la « voix » du musée du Louvre ? Depuis un an, le plus grand musée du monde apporte une réponse originale avec *Grande Galerie*, un magazine trimestriel destiné à un large public. Entretien avec son rédacteur en chef, l'écrivain et historien d'art Adrien Goetz.

Grande Galerie, c'était d'abord un pari éditorial et économique. Où en est-on, un an après son lancement ?

Au moment où nous avons pris la décision, nous avions peu de visibilité concernant notre projet. Le fait d'éditer un magazine portant exclusivement sur les activités d'un musée était inédit ; nous ne connaissions qu'un exemple en France, la revue du Palais de Tokyo et deux à l'étranger : l'Ermitage à Saint-Petersbourg et la *Tate Gallery* à Londres. Ce qui fait l'originalité de notre démarche, c'est que nous ne sommes ni un magazine généraliste sur l'art, type *Connaissance des arts*, *Beaux-Arts Magazine* ou *L'œil*, ni une revue savante sur l'étude des collections, comme la *Revue des musées de France*. Notre objectif est de parler autrement à un large public de la vie du musée – et donc, en même temps, d'évoquer la continuité de la création à travers les âges et les civilisations. Car le Louvre c'est à peu près trente siècles d'art...

Votre diffusion aussi est originale...

En effet, nous jouons sur différents tableaux. Le fait nouveau, c'est la diffusion en kiosques et en librairies : les ventes par ce biais représentent pour l'instant 7 000 exemplaires, mais nous avons une marge de manœuvre importante sur ce créneau, du fait notamment de notre implantation récente. Un an, c'est très jeune pour un titre de presse. *Grande Galerie* est également diffusé par abonnements. Le nombre de nos abonnés s'est stabilisé à 18 000 personnes. Ce qui porte notre diffusion globale à 25 000 exemplaires.

Qu'attendez-vous des articles que vous publiez ?

L'idée centrale de *Grande Galerie* est de mélanger les tons, de mêler différents niveaux de lecture. De faire entendre au sujet du Louvre des voix qu'on n'a pas l'habitude d'entendre. Par exemple, celle des artistes contemporains, des écrivains, des chorégraphes, des créateurs, qui donnent leur point de vue subjectif sur le musée. Mon souci est également de donner aux explications des conservateurs sur les collections, un éclairage neuf, un relief inattendu. Et, c'est le romancier en moi qui est cette fois attentif à ce que les auteurs racontent toujours une histoire particulière.

Des exemples ?

Dans notre livraison de printemps, nous allons proposer un éclairage particulier sur la restauration d'une stèle égyptienne au sujet de l'exposition *Les portes du ciel* et livrer les premiers résultats d'une découverte exceptionnelle : les quatre dessins figurant sur le châssis de la *Sainte-Anne* de Léonard de Vinci. Nous allons aussi partir à la rencontre d'un créateur fascinant, le Chinois Yan Pei Ming, qui va organiser les funérailles de *Mona Lisa*, et réaliser un itinéraire plein d'enseignements sur Napoléon au Louvre. Enfin, l'écrivain Yann Moix va nous livrer son regard sur un sublime petit tableau de Fragonard, *Les Curieuses*. En somme, j'aimerais que ce magazine soit à l'image du musée du Louvre : vivant.

Propos recueillis par Paul-Henri Doro



À noter

INTERNET

Nouveau service en ligne pour les archives d'Outre-mer

■ En juin 2003, les Archives nationales d'outre-mer (ANOM), à Aix-en-Provence, mettaient en ligne un outil unique en France : une base de données donnant accès aux informations contenues dans les actes d'état civil dressés en Algérie. Depuis quelques jours, les internautes ont également la possibilité de consulter les images numérisées de ces actes, soit 1,4 million de documents, datant de 1830 à 1904. Une incontestable avancée puisque ces archives étaient auparavant uniquement consultables sur place. De plus, les ANOM ont entrepris depuis 2005 de numériser les registres paroissiaux et d'état civil de tous les territoires ayant fait partie, depuis le XVII^e siècle, des empires coloniaux français. Aujourd'hui, plus de 5 000 de ces registres ont été numérisés. L'opération « état civil » fait partie d'une politique globale poursuivie par les ANOM depuis plusieurs années : après la base iconographique Ulysse mise en ligne en 2005, elles vont enrichir le portail IREL (Instruments de recherche en ligne) du catalogue des 120 000 ouvrages de la bibliothèque, soit près de 30 000 pages d'inventaires d'archives et de millions d'images numérisées de documents.

■ www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr

ETUDE

La place de la création dans le jeu vidéo

■ « André Malraux, qui considérait le cinéma comme un art, faisait remarquer qu'il s'agissait aussi d'une industrie. Pour le jeu vidéo, c'est exactement le contraire ». Si François Rouet pointe, dès les premières lignes de l'étude qu'il lui consacre, la double nature du jeu vidéo, c'est pour mieux indiquer que l'un de ses aspects est particulièrement méconnu : la création. L'analyse de la création dans le jeu vidéo révèle un paysage beaucoup plus nuancé que ne le laisseraient penser les images habituelles d'addiction adolescente, de violence endémique ou de pratique essentiellement tournée vers le divertissement. Revenant sur cette « économie de l'immatériel », François Rouet met en avant les schémas d'organisation de cette industrie : étapes dans la création des jeux, organisation des studios, impact et poids économique, statut de l'œuvre et du créateur, création individuelle ou collective... « Parvenue à une première maturité industrielle, créative et institutionnelle, résume Philippe Chantepie, chef du département des études au ministère de la Culture, l'industrie du jeu vidéo peut encore disposer d'un environnement plus structurant, nécessaire dans la concurrence mondiale ».

■ www.culture.gouv.fr/deps



© D.R.

ON N'EST JAMAIS SÛR DE RIEN

■ réalisé par Nicole Weegmann

AUDIOVISUEL : LE PALMARES DU FIPA

■ Particulièrement passionnante, la 22^e édition du Festival international des films audiovisuels (FIPA) (voir notre n°166) a attribué son FIPA d'or à la réalisatrice allemande Nicole Weegmann, pour sa fiction sur les difficultés d'un adolescent allemand, *On n'est jamais sûr de rien* (production Cologne Film GmbH & Co. KG) ainsi que le FIPA du meilleur scénario à Eva et Volker Zahn pour le même film. Le FIPA d'argent a, quant à lui, été décerné à Laurent Heynemann, pour son film sur les derniers jours du Premier ministre Pierre Bérégovoy, *Un homme d'honneur* (Barjac Production et Chabraque Productions, avec la participation de France 2).

■ www.fipa.tm.fr

PHOTOGRAPHIE

Le Prix HCB, une aide à la création

■ Décerné par la Fondation Henri Cartier-Bresson, le Prix HCB a pour objectif de permettre à un photographe de réaliser un projet qu'il ne pourrait mener à bien sans cette aide. Le candidat doit avoir accompli un travail significatif dans une sensibilité proche du documentaire et être présenté par une institution (galerie, musée, éditeur...). D'un montant de 30 000 euros, il est attribué tous les deux ans. Lors de la précédente édition, en 2007, il a été attribué à Jim Goldberg. Dans les 18 mois suivant sa nomination, l'œuvre du lauréat sera exposée à la Fondation HCB à Paris et un catalogue sera publié à cette occasion. Dépôt des dossiers à la Fondation HCB entre le 1^{er} et le 31 mars. Le lauréat sera désigné en juin 2009.

■ www.henricartierbresson.org

CAMPAGNE

Lutter contre l'obésité infantile à la télévision

■ Lutter contre l'obésité infantile - tel est le but d'une charte signée le 17 février par Roselyne Bachelot, ministre de la Santé et des Sports, et Christine Albanel, en présence de Michel Boyon, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). A travers ce texte, les différents signataires (chaînes de télévision, régies publicitaires, producteurs et distributeurs de programmes, annonceurs, agence conseils en communication...) visent à « promouvoir une alimentation et une activité physique favorables à la santé dans les programmes et les publicités diffusés à la télévision ». La charte repose sur huit engagements, pris pour une durée de cinq ans. Parmi ceux-ci, on trouve notamment la mise en place de conditions tarifaires adaptées aux campagnes faisant la promotion des produits dont il convient d'augmenter la consommation, la mise à disposition du jeune public de programmes sur l'alimentation et l'activité physique, la production de programmes courts par les chaînes de télévision mettant en valeur les bonnes pratiques alimentaires et d'hygiène de vie ou l'engagement des chaînes à promouvoir le site : www.mangerbouger.fr.

■ www.culture.gouv.fr et www.sante.gouv.fr

LOUISE-MICHEL PRIX PRÉVERT DU SCÉNARIO

■ Destiné à mettre l'accent sur un art indispensable dans l'élaboration d'un film - l'art du scénario - le prix Jacques Prévert, présidé cette année par la réalisatrice Tonie Marshall, a récompensé les scénaristes suivants : Benoît Delépine et Gustave Kervern pour *Louise Michel* dans la catégorie meilleur scénario original et Marion Laine pour *Un cœur simple* d'après l'œuvre de Gustave Flaubert dans la catégorie meilleure adaptation littéraire. L'Union Guilde des scénaristes, en partenariat officiel avec la *Gazette des Scénaristes* et le restaurant « l'Orangerie », en collaboration avec « Fatras, succession Jacques Prévert », est à l'initiative de ce prix remis par des scénaristes à des scénaristes.

■ www.ugs-online.org

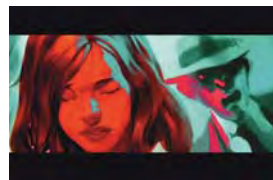
AUDIOVISUEL : HOMMAGE À BOUTANG

■ Homme de télévision au sens noble du terme, Pierre-André Boutang avait voulu faire du petit écran un lieu qui puisse garder la mémoire de toutes les expériences culturelles et artistiques. C'était son rêve encyclopédique. À partir de 1964, date de son entrée à la télévision, il l'aura étayé en produisant des centaines d'heures d'émissions et de documentaires, notamment sur Arte et sur France 3, qui sont aujourd'hui l'honneur de la télévision. Après sa disparition accidentelle en 2008, à Ajaccio, quatre institutions lui rendent un hommage exceptionnel à travers la diffusion de ses émissions sur la littérature, l'art, le cinéma, la musique ou la philosophie. Du 11 mars au 1^{er} avril, rendez-vous donc à la Cinémathèque française, le 23 mars, à la Bibliothèque nationale de France le 6 avril, à l'Institut national de l'audiovisuel et le 25 mars à la SCAM.

■ www.cinemathequefrancaise.fr
www.bnf.fr, www.ina.fr, www.scam.fr

ANIMATION/JEUX VIDÉO

Ça cartoon à Lyon !



LA NUIT DES ENFANTS ROIS

■ d'Antoine Charreyron



ERNEST ET CÉLESTINE

■ scénarisé par Daniel Pennac

Avant tempête sur Lyon et sa région : après une longue villégiature dans les studios Babelsberg de Berlin, « Cartoon Movie » s'installe pour trois ans dans la ville des frères Lumière... Un virage historique pour ce très puissant Forum européen consacré à la coproduction de longs métrages animés. Du 4 au 6 mars, se tient une 11^e édition prometteuse.

Une édition 2009 haut de gamme. Au bout de dix ans d'une synergie parfaite entre producteurs, investisseurs, distributeurs et vendeurs internationaux, Cartoon Movie c'est : 80% du marché européen, 130 films dont 17 dépassant le million d'entrées, un budget de 800 millions d'euros. Assez pour affirmer l'excellence de l'animation *made in Europa* sur un marché mondial dominé par les majors américaines. La France, leader dans le domaine, présente cette année devant 500 professionnels venus de trente pays : *Totally Spies* de Pascal Jardin, *Ernest et Célestine* scénarisé par Daniel Pennac, *Le jour des corneilles* de Serge Elissalde, *La nuit des enfants rois* d'Antoine Charreyron...

Une nouvelle alliance avec l'industrie des jeux vidéo. En s'ancrant à Lyon, l'une des zones européennes les plus dynamiques pour les jeux vidéo (650 entreprises, 23 laboratoires de recherche et 28 formations liées à l'image), *Cartoon Movie* devient le troisième axe qui ferme le triangle d'or : CITIA à Annecy, le festival et le marché international du film d'animation le plus réputé au monde ; la Cartoucherie près de Valence, le nouveau pôle construit autour des Studios Folimage et de l'Ecole de la Poudrière. L'idée est lumineuse : combiner sorties de films animés avec jeux pour consoles, et inversement lancer des films ou séries inspirés par des jeux vidéo à succès.

Pauline Decot

■ www.cartoon-media.eu

MANIFESTATION

Le slam embrase la Semaine de la langue française

POUR la seconde année consécutive, à l'occasion de la Semaine de la langue française qui se tient entre le 16 et le 23 mars sur le thème « Des mots pour demain », une coopération aura lieu en Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne et Rhône-Alpes. Son but ? Favoriser de nombreuses initiatives, dont une « Nuit du slam », ces spectacles urbains de poésie orale particulièrement appréciés du public. Entretien avec *Slam Tribu*, le collectif coordinateur de la manifestation en 2009.

En quoi consiste la « Nuit du slam » ?

Le principe de la « Nuit du Slam », c'est un programme collectif réunissant autour des « dix mots » des slameurs issus de différentes régions : notre collectif venu de Reims, le collectif lyonnais *La Tribu du Verbe*, Dr Larry, Kader et Samy de Dijon. Chaque ville - Reims le 14 mars, Creil le 20 mars, Lyon le 21 mars et Dijon le 27 mars - accueillera un tournoi des slameurs, des créations originales et une scène ouverte à tous sur le thème « Des mots pour demain ». Nous aurons également la venue du créateur du slam, l'américain Marc Smith et du champion du monde de slam, Danny Sherrard.

Que vous inspirent le thème et les dix mots choisis pour cette nouvelle édition ?

« Des mots pour dire demain », pour nous, ça tombe à pique ! C'est un thème que nous trouvons formidable. Cela fait penser aux paroles de MC Solaar à propos des slameurs : « *Ce que j'aime chez eux c'est qu'ils veulent changer le monde* ». Les mots choisis vont dans ce sens là : ils interrogent, ils intriguent, ils alertent sur notre avenir à tous. Cette thématique parle à tout le monde : les jeunes et les moins jeunes avec qui nous travaillons s'en sont immédiatement emparés.

Qu'est-ce que les dix mots apportent au slam ? Et quelle est la valeur ajoutée du slam à la Semaine de la langue française ?

Les dix mots incitent à aborder de nouvelles thématiques, ils offrent de la matière aux slameurs et aux personnes qui fréquentent les ateliers d'écriture. La contrainte est souvent créatrice et le travail sur les mots très enrichissant. Le slam, quant à lui, reste un art nouveau pour le grand public qui permet une approche différente de l'écriture. Les ateliers et les scènes slam offrent une alternative intéressante à ceux pour qui l'écriture et la langue française sont un obstacle.

Qu'attendez-vous de cette édition de la Nuit du slam ?

Ce qui nous paraît particulièrement important, c'est que la célébration de notre langue soit encore élargie – que l'on puisse, par exemple, apprécier les jeux de mots de chacun, que le public puisse comprendre que le slam est plus que de la poésie urbaine, qu'il est aussi un moment de partage et de libre expression. L'enjeu, pour nous, est d'amener le public à sortir des idées préconçues sur le slam, de lui faire découvrir la diversité des textes et des styles de chaque slameur et slameuse. Et de montrer par notre art oratoire que la langue française peut offrir des moments jubilatoires d'un autre genre.

Propos recueillis par Delphine Buresi

■ www.semainedelalanguefrancaise.fr

www.picabora.culture.fr

<http://nuitduslam2009.slamtribu.com>



SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE : DES MOTS POUR DEMAIN

ailleurs
capteur
clair de Terre
clic
compatible
désirer
génomme
pérenne
transformer
vision

À noter

BOURGOGNE

Le peuple, la rue, la photographie

Jusqu'au 31 mai, à Chalons-sur-Saône

■ Dans un livre récent, *L'exposition* (POL), Nathalie Léger racontait les rapports passionnés et complexes entretenus, pendant le Second Empire, par la duchesse de Castiglione avec un art naissant, la photographie. Il faut dire qu'elle était « *la plus belle femme de son temps* » et, en cela, la plus à même d'impressionner plaques et portraitistes... Mais les autres ? Les paysans, les ouvriers, les humbles ? Tout ce peuple ne désirait-il pas, lui aussi, avoir son portrait ? Pour eux, une invention est rapidement venue combler le manque : le ferrotipe. Dès 1852, cette technique permet aux photographes de remettre à leurs clients, quelques minutes seulement après la prise de vue, un portrait à moindre coût. La photographie de rue était née. Présentée jusqu'au 31 mai, l'extraordinaire collection du musée Nicéphore Niepce propose une petite histoire d'un genre photographique pas comme les autres. Des démonstrations foraines aux passages de touristes devant une pyramide, la photo de rue, trop négligée jusqu'alors, marque une valeur unique autant qu'universelle : elle signifie *J'étais là*. Passionnant.

■ www.museeniepce.com

LORRAINE

Animaux, Orient, Italie : les dessins de Gérôme

Du 6 mars au 8 juin, à Nancy

■ Connaissez-vous Gérôme (1824-1904) ? Celui qui fut l'un des peintres les plus renommés de la seconde moitié du XIX^e siècle est aujourd'hui quelque peu tombé dans l'oubli. Ses dessins – magnifiques esquisses ramassant en quelques traits rapides un Orient familier et pittoresque ou des scènes de la vie animale pleines de vivacité et d'humour – devraient l'en sortir. On admirera notamment, dans la belle exposition que présente le musée des Beaux-Arts de Nancy – institution la plus riche de France en dessins de Gérôme, avec celle de Vesoul – les paysages évoquant la découverte de l'Italie par l'artiste, d'étonnantes études préparatoires à de grandes compositions académiques un peu solennelles ou encore ses très beaux dessins de chameaux, dramatiques ou félins dont il note les attitudes avec un sens aigu du détail. Avant l'importante rétrospective que consacra au peintre le musée d'Orsay à l'automne 2010, le musée de Nancy permet de découvrir un remarquable échantillon de son œuvre graphique.

■ www.nancy.fr



© PHOTO RMN - GÉRARD BLOT

PORTRAIT DU PRINZ STURDZA,

■ 1963, Huile sur toile. Musée des Beaux-Arts, Nantes

ÉVÈNEMENT : RICHTER À GRENOBLE

■ Lui reproche-t-on d'être déroutant, de changer trop souvent de manière ? Gerhard Richter répond imperturbablement : « *Quelle que soit la différence apparente entre mes tableaux, on identifie un Richter souvent mieux que l'œuvre d'un autre peintre* ». Autrement dit : ce n'est pas une question de manière mais une question de regard. « *Je retrouve en moi, poursuit-il, une attitude fondamentalement immuable, qui se retrouve dans tous mes tableaux – un style* ». Il n'est que de regarder ses différentes manières – des tableaux-photos au réalisme consommé, quoique mystérieux, à des travaux abstraits, voire conceptuels – pour s'en convaincre : derrière ses tours et détours, le peintre allemand cache une unité de style d'une puissance peu commune. Pour comprendre le parcours d'un des plus grands peintres de notre temps, le musée de Grenoble propose, du 7 mars au 1^{er} juin, une exposition exceptionnelle : *Richter en France*. Pourquoi en France ? Parce que celui qui a été montré dans les plus grands musées du monde, de la *Kunsthalle* de Düsseldorf au MoMA de New York, et de la *Tate Gallery* de Londres au *Museo Reina Sofia* de Madrid, est aussi l'un des artistes les plus représentés dans nos collections publiques. Dont acte à Grenoble.

■ www.museedegrenoble.fr

PICARDIE

Une petite histoire du vêtement dans la Somme

Jusqu'au 24 avril, à Amiens

■ Depuis le Moyen Age, les histoires de la production textile et de la mode sont étroitement mêlées. Caprice aristocratique permettant aux classes aisées de se distinguer, la mode est créée à la Cour au XIV^e siècle ; en parallèle, on assiste à cette époque au développement d'une économie du vêtement. Proposée par les Archives départementales de la Somme, l'exposition « Somme Chic ! » invite le public à découvrir les multiples facettes de l'univers du vêtement. L'exposition fait défiler des documents d'archives sur les matières premières, l'artisanat, l'industrialisation, mais aussi d'anciennes affiches publicitaires ou articles de presse, bref, tout ce qui a contribué à façonner une identité forte du textile dans la Somme, de la naissance de la confection au prêt-à-porter à un nouveau mode de consommation.

■ www.somme.fr/loisirs_culture/archives_et_genealogie

ACCESSIBILITÉ AU MUSÉE DE ROYAN

■ Après avoir obtenu en 2008 la première partie du label « Tourisme et Handicap », le récompensant pour son accueil des personnes souffrant de problèmes moteurs et mentaux, le musée de Royan va organiser, du 21 au 22 mars, la première visite guidée entièrement en langue des signes française et dirigée par un animateur spécialisé de l'association « *Comme un poisson dans l'eau* ». Cet organisme conseille les équipements culturels et touristiques dans l'accueil de personnes handicapées. Tout au long du parcours, les visiteurs pourront découvrir l'exposition retraçant l'évolution et l'histoire de la ville de Royan.

■ www.ville-royan.fr

TRÉSORS ARCHÉOLOGIQUES À REIMS

■ A Reims, où l'Institut national des recherches archéologiques préventives (INRAP) a entrepris depuis seize mois des fouilles sur le tracé de la construction du tramway, la moisson est exceptionnelle. Qu'on en juge : un bâtiment, probablement un oratoire paléochrétien, un cimetière médiéval, une installation urbaine du I^{er} siècle de notre ère, un amphithéâtre gallo-romain et les fondations d'un arc monumental ont été découverts ou reconnus. Par ailleurs de nombreux objets ont également été exhumés. Les fouilles ont ainsi permis une découverte d'exception : une cave antique, comprenant un ensemble d'argenterie gallo-romaine contenu dans des tissus remarquablement conservés. Effectuées sur prescription de l'État (DRAC Champagne-Ardenne), ces fouilles contribuent de façon décisive à la connaissance du passé de Reims, qui fut à l'époque gallo-romaine l'une des plus grandes villes de l'Empire romain.

■ www.inrap.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Les romains de retour à Arles

Le musée de l'Arles Antique et le Louvre : deux musées qui se sont « trouvés », un partenariat exemplaire concrétisé par deux superbes expositions : « Ingres et l'Antique » en 2007, et, jusqu'au 3 mai, « De l'esclave à l'empereur, l'art romain dans les collections du Louvre ».



© 2006 MUSÉE DU LOUVRE ET AFA / DANIEL LEBÉE ET CARINE DEAMBROSIO

PORTRAIT D'AUGUSTE DE NEUILLY-LE-RÉAL

■ Musée du Louvre

Un échange scientifique et culturel de premier plan.

Elles sont là comme chez elles, dans le décor gris et vieux rose du musée départemental de l'Arles Antique, les 148 pièces sorties des réserves du Louvre. Elles sont fières d'être ainsi exposées au grand jour et rassemblées pour la première fois. Aujourd'hui, elles

racontent avec éloquence la civilisation romaine du II^e au VI^e siècle après Jésus Christ. Certaines prennent la pose, comme Lucilla, épouse de l'empereur Lucius Verus arborant sa tête colossale, le grand Caligula assis ou encore cet homme inconnu au corps massif, qui n'avait pas été exposé depuis vingt ans.

De romanis. Avant d'arriver en Arles, sur cette presqu'île du cirque romain, elles ont porté leurs pénates aux Etats-Unis dans le cadre des échanges internationaux conduits par le Louvre. A travers 7 sections (empereur – citoyen – portraits d'inconnus - décor domestique – armée – religion), elles reconstituent l'*habitus* de ces hommes et de ces femmes : plaisirs du banquet, des bains et de l'amour, divertissements du théâtre, du cirque ou de la chasse, sacrifices aux dieux de Rome, cultes domestiques... Un rafraîchissant retour aux sources.

Pauline Décot

■ www.arles-antique.cg13.fr et www.louvre.fr

ALSACE

Giboulées de marionnettes sur Strasbourg

Du 20 au 28 mars

■ Elles vont s'abattre sur le Théâtre Jeune Public / Centre dramatique national d'Alsace du 20 au 28 mars en faisant fleurir un paysage féérique de talents, tendances, formes théâtrales traditionnelles et contemporaines. *Les Giboulées de la Marionnette* placent leur 20^e anniversaire sous le signe du voyage dans le temps et dans l'espace à travers sujets d'actualité et adaptations de romans, mythes anciens et modernes : *Alice sous la théière*, *Des moulins dans la tête* d'après Cervantès, *Docteur Frankenstein*, *Mon Pinocchio* d'après Collodi, *Robin des bois*... Les tout-petits comme les tout-grands, chacun appréciera à sa manière bruyante ou discrète.

■ www.theatre-jeune-public.com

GRANDE-BRETAGNE

Le Bureau du livre français à Londres nous ouvre ses portes

PAUL FOURNEL, UN ÉCRIVAIN AUX COMMANDES

■ Il connaît bien les ficelles et rouages des métiers du livre et se définit lui-même comme « un homme du mouvement ». Écrivain protéiforme (« Loin de ma langue, c'est aux États-Unis que j'ai commencé à écrire »), figure de notre vie littéraire (président de l'Oulipo et de la Société des Gens de Lettres), ancien éditeur (PDG de Ramsay, directeur de Seghers), Paul Fournel continue à donner des conférences et à animer des ateliers d'écriture.

■ www.frenchbooknews.com



Voix douce, verbe de feu, vision au long cours, Paul Fournel, en pleine préparation du Salon du Livre de Londres, trouve toujours un peu de temps pour expliquer son travail : la promotion de nos auteurs en Grande-Bretagne et la « révolution » du livre.

Un « 3^e Bureau » très combatif. C'est à l'Institut français, au sein de l'Ambassade de France, qu'il élabore avec ses deux collaborateurs, les plans secrets de son action. Sa devise ? « *Patience, force et longueur de temps* ». Plan n°1 : la traduction. « *C'est le cœur de notre travail. Nous devons essayer de convaincre des éditeurs anglais qui n'en ont pas envie, de traduire des auteurs français qui en rêvent* ». Le style, c'est l'homme, et Paul Fournel en a (du style). Et aussi le cran de pointer « *l'indifférence british* » pour la littérature étrangère : 2 % de livres traduits contre 48 % en France ! Seuls rescapés : les romans noirs (Fred Vargas), certains jeunes romanciers et la pensée française. Face à l'énorme réservoir à imaginaires que représentent les auteurs anglophones, la partie est rude et Paul Fournel doit ruser. En plus du « Programme Burgess » d'aide à la traduction, il a lancé un concours pour jeunes aspirants traducteurs anglais. « *Les traducteurs, avec qui nous avons des relations continues et affectueuses, sont nos complices dans le travail. Ce sont eux qui lisent et qui conseillent les éditeurs* ». Il y a aussi la promotion (plan n° 2) des écrivains français traduits. Et il y a le plan n° 3 : le débat d'idées, les rencontres professionnelles chers à ce spécialiste de l'action culturelle. « *Editer le livre d'art* », « *Editer la littérature au XXI^e siècle* », avec l'Institut Goethe de Londres... Quant au *Youth Festival* (3 000 enfants d'écoles françaises et bilingues par jour), « *les enfants se sont régalez !* » avec *Guignol* et *Punch*.

Livre ou e-book ? Paul Fournel croit à la dialectique du terrain. « *Nous irons où sont nos lecteurs. Nous n'avons pas le choix. Quand le public perçoit une révolution comme utile et ludique, c'est instantané et planétaire. Les CD, les téléphones portables ont connu des succès colossaux assez vite, bientôt ce sera le tour des e-reader. La vie change, la langue avance, E la Nave va ! On vient de sortir en France une édition de Montaigne en français moderne. La technologie inspire aux auteurs des sujets nouveaux : lisez Eros mélancolique de Jacques Roubaud et Anne Carréta. Le livre papier, avec sa mécanique commerciale et sa manie de pilonner, est une forme d'absurdité. Celui qui ne veut lire qu'un poème de Desnos peut le faire sur écran sans avoir à acheter tout le volume. Il n'y aura pas rupture, mais décalage et cohabitation. Ce n'est que dans le Lagarde et Michard qu'on change de siècle en tournant une page. Les choses vont s'entouler, des formes narratives s'enfonceront dans le 21^e siècle, d'autres se décaleront. Tout va changer : les métiers, les grandes figures (l'éditeur, l'auteur), l'écriture même. Mais la littérature est plus forte que l'édition, plus forte que la technologie, plus forte que tout* ». Rendez-vous à l'Institut français, donc. On y reçoit bientôt le traducteur de Hélène Berr, Alain Mabanckou et Simone Veil. A lire aussi (sur papier) la précieuse revue *Fiction France*, coéditée avec le Bureau du Livre de New-York et CulturesFrance.

Pauline Décot

À noter

ESPAGNE

Six mois de danse française de l'autre côté des Pyrénées

■ Inauguré le 23 janvier au *Teatro central* de Séville avec *Loin* de Rachid Ouramdane, FranceDanse Espagne, mis en œuvre par CulturesFrance et le service culturel de l'Ambassade de France en Espagne, se terminera le 27 juin au *Teatro la Laboral* à Gijón avec *Jerk* de Gisèle Vienne. Entre ces deux dates, cette variation espagnole du programme FranceDanse traversera de nombreuses régions pendant plusieurs mois : 10 compagnies donneront 51 représentations à Barcelone, Bilbao, Gijón, Grenade, Madrid, Murcia, Pamplona, Santiago, Valence, Saint-Jacques de Compostelle et Vitoria, associant 18 partenaires, lieux et festivals. Des ateliers dirigés par des chorégraphes français et plusieurs cycles de vidéo danse seront également présentés dans le cadre de cette édition. Point d'orgue du festival : courant mars, Catherine Diverrès présentera la création franco-espagnole *La Maison du Sourd* à Madrid, Gijón et Saint-Jacques de Compostelle, pour laquelle elle a travaillé avec la chorégraphe Monica Valenciano. Trois danseurs et un musicien espagnols participent à cette création, inspirée des fameuses peintures noires de Goya. En 2009, outre l'Espagne, la Lituanie et le Canada proposeront également des variations inédites de FranceDanse.

■ www.culturesfrance.com

BURKINA FASO

Cinéma et tourisme au FESPACO

Jusqu'au 7 mars à Ouagadougou

■ Pour sa 21^e édition, le Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision (FESPACO) qui se tient à Ouagadougou, va mettre l'accent sur l'importance du... tourisme. Pourquoi ce thème original ? « *Parce que le cinéma africain peut être un levier pour le développement d'un tourisme fondé sur le riche patrimoine culturel du continent*, observe Michel Ouédraogo, délégué général du festival. *En retour, il s'agit d'explorer les pistes du tourisme qui peuvent servir le cinéma* ». A l'occasion du FESPACO, CulturesFrance présentera son programme en faveur des cinémas du Sud. Au programme : l'opération « *Des cinémas pour l'Afrique* », une initiative portée par Abderrahmane Sissako, cinéaste mauritanien, pour la réouverture de salles de cinéma en Afrique, et la collection « *Cinémathèque Afrique* », qui va permettre de restaurer et de numériser plusieurs films africains. A noter enfin la publication du 2^e volume de la collection de DVD « *Cinéastes africains* » (coédition Arte/CulturesFrance).

■ www.fespaco.bf/ et www.culturesfrance.com

ALLEMAGNE

A la foire de Leipzig, succès pour les éditeurs français de livres illustrés

■ Quatre livres d'éditeurs français ont été distingués par le prix des Meilleurs livres illustrés à travers le monde, qui sera remis le 13 mars à la Foire du livre de Leipzig. Choisie parmi 704 livres publiés dans 36 pays, la médaille d'or est revenue à *L'imagier des gens*, de Blexbolex, publié par Albin Michel Jeunesse. Auteur de bandes dessinées et de livres pour la jeunesse, Blexbolex signe illustrations et design de cet album amusant sur les personnages et les métiers, au graphisme inspiré des années 1950 et 1960. Outre la médaille d'or, trois médailles de bronze ont récompensé des éditeurs français. L'une est allée aux éditions Galaade pour *Israël, les Arabes, la Palestine. Chroniques 1956-2008*, de Jean Daniel et pour *Écrits sur le cinéma et la photographie*, d'Alain Fleischer, dont le design est signé Julien Hourcade et Thomas Petitjean. Les deux autres au Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg, pour le catalogue *Art is Arp*, conçu par l'agence SP Millot, et à La Galerie d'architecture pour *Méthodes*, de Cédric Libert et l'Atelier d'architecture Pierre Hebbelinck, conçu par Manuela Dechamps-Otamendi.

■ www.leipzigmesse.de

ITALIE

Un face à face théâtral passionnant

■ De la Renaissance au ^{xviii} siècle, on savait combien les dramaturgies françaises et italiennes avaient grandi comme deux sœurs jumelles rivales et passionnées. Avec sa troisième édition, le festival Face à Face porté par l'Ambassade de France en Italie est la preuve que le dialogue théâtral entre les deux nations a toujours conservé vitalité et vivacité. Ainsi, jusqu'en juin, de nombreuses villes transalpines présentent la scène française : à Rome, *le Dieu du Carnage* de Yasmina Reza ; à Milan, au Piccolo Teatro, *les Prétendants* et *Juste la fin du monde* de l'auteur-culte Jean-Luc Lagarce, dans une mise en scène de Luca Ronconi ; à Bari, au Teatro Kismet Opera, des textes de Marie Ndiaye et Olivier Cadot... Au total, vingt-sept mises en scène sont prévues sur toute la péninsule, sans compter les lectures qui permettront de découvrir des jeunes auteurs comme Ronan Chéneau et Emmanuel Darley, encore jamais traduits en italien. Autre facette du programme : Face à Face s'est enrichi cette année d'une édition française, soutenue par l'Institut culturel italien. Neuf auteurs italiens sont proposés jusqu'en novembre comme autant de paroles d'Italie pour les scènes françaises. A découvrir à Paris, au théâtre de l'Odéon, à Lille, au théâtre du Nord, et à Grenoble, au Centre dramatique des Alpes.

■ www.france-italia.it



BUTÔ

■ Une ouverture sur le minimalisme beckettien

EXPOSITION : ARTAUD À MADRID

■ Sans cesse précisée ces dernières années, grâce notamment à la publication de ses fameux *Cahiers* (Gallimard), la figure d'Antonin Artaud (1896-1948) ne cesse de captiver ses lecteurs. Entre le 2 avril et le 7 juin, le public madrilène du centre culturel *La Casa encendida*, découvrir, au cours de la première exposition rétrospective qui lui est consacrée en Espagne, cet auteur inclassable et protéiforme qui écrivait à la fin de sa vie *Pour en finir avec le jugement de Dieu* (Gallimard)... Tour à tour poète surréaliste, acteur flamboyant dans le rôle de Marat du *Napoléon* d'Abel Gance, théoricien révolutionnaire du théâtre, expérimentateur en tout genre, notamment de drogue, pulvérisateur de la pensée occidentale, son parcours est marqué à la fois par la folie et la lucidité. A partir de son très riche fonds Artaud, la Bibliothèque nationale de France contribue, avec un prêt très important, à cette exposition. Qu'on en juge : 34 cahiers rédigés par Artaud en 1945 et 1948, des manuscrits, dont celui du *Retour d'Artaud le Momo* (1946), le *Portrait d'Artaud par Balthus* (1935), de nombreuses photographies, etc. A voir.

■ www.bnf.fr
www.lacasaencendida.es

BUTÔ/BECKETT À LA MAISON DE LA CULTURE DU JAPON

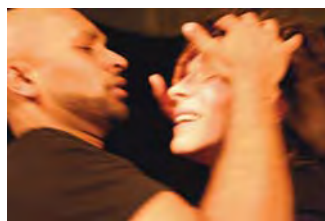
■ Face au pire, dire le moins peut parfois vouloir dire le plus – plus d'absurdité de la vie, de situations tragi-comiques, de rires égarés. C'est ce pari minimaliste que le metteur en scène Philippe Lanton va tenter, les 20 et 21 mars à la Maison de la culture du Japon, à Paris, en présentant *B.*, un spectacle entre le théâtre et la danse. *B.* ? Comme Butô et Beckett. Retrouvant d'un côté, l'univers de la danse Butô, lié à une représentation spirituelle de la condition humaine, et de l'autre l'écriture épurée de l'auteur de *Molloy* et *En attendant Godot*, le metteur en scène les place dans un face-à-face entre rire et larmes, où l'un et l'autre peuvent entrer en résonance. *Je pense que la méditation avec le corps, l'espace, la danse et tout particulièrement la danse butô est une ouverture magnifique au minimalisme beckettien*. Comme une introduction au spectacle, écoutons simplement les titres de Beckett : ils sonnent comme un haïku – *Cette fois, Acte sans parole, Berceuse et Souffle*.

■ www.mcjp.asso.fr

LONDRES

Une saison française d'arts de la scène

JUSQU'EN juillet, l'Ambassade de France au Royaume-Uni présente un festival dédié aux arts de la scène, *Paris Calling*. Au programme, les créations françaises les plus innovantes en matière d'art dramatique, de danse contemporaine, de cirque et de performance.



© MARION STALENS

Prisme. Elle est à la frontière de plusieurs univers : cinéma et scène, danse et théâtre, peinture et écriture. Et elle navigue volontiers entre deux espaces culturels - le français et l'anglais. Parfaite incarnation

de l'artiste européenne, Juliette Binoche était une « marraine » toute trouvée pour *Paris Calling*. La manifestation a permis à un comité franco-britannique de choisir parmi les créations françaises au long de deux saisons. Le résultat est passionnant. « *Ce projet atypique nous permet de montrer une vision proprement britannique de toute l'étendue de la scène française* », explique l'actrice.

Programme. Parmi les spectacles présentés dans 21 lieux londoniens, on trouve des artistes de grande renommée, comme Juliette Binoche, donc, dans son duo avec le chorégraphe britannique d'origine indienne Akram Khan, *In-I*, ou Romeo Castellucci avec la reprise de la trilogie tirée de *la Divine Comédie*, qui a tant marqué les esprits du dernier Festival d'Avignon (du 2 au 9 avril). On pourra aussi découvrir la mise en scène d'*Andromaque* par la compagnie Cheek by jowl / Declan Donnellan (22 avril au 2 mai), l'adaptation de *Barbe bleue* de Charles Perrault par Marianne Badrichani (juin) ou *4.48* de Sarah Kane monté par Christian Benedetti (juillet). Enfin, un important programme permettra de faire découvrir de jeunes auteurs français à des metteurs en scène britanniques. En définitive, *Paris Calling* a bien vocation à devenir, selon Juliette Binoche, « *le début d'une collaboration franco-britannique sur le long terme* ».

Paul-Henri Doro

■ www.pariscalling.org.uk

■ Les fonds de dotation entrent en vigueur

Un nouvel outil de mécénat au service de l'intérêt général

EN COMPLÉMENT DE LA LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DU MÉCÉNAT, LES FONDS DE DOTATION, CRÉÉS EN 2008, À L'INITIATIVE DE CHRISTINE ALBANEL, PERMETTENT À UNE STRUCTURE PUBLIQUE DE LEVER DES FONDS ET DE LES FAIRE FRUCTIFIER. CELA, POUR DÉVELOPPER ET FINANCER DE NOUVEAUX PROJETS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL. QUEL EST LE FONCTIONNEMENT DE CET OUTIL ORIGINAL ? EN QUOI EST-IL UNE INNOVATION ? COMMENT LE MUSÉE DU LOUVRE VA-T-IL L'UTILISER ? EXPLICATIONS.



© RMN/HERVÉ LEWANDOWSKI

ORAZIO GENTILESCHI
 ■ *La félicité publique triomphant des dangers*
 (1562-1647) Paris, musée du Louvre



© FARIDA BRÉCHEMIER



© FARIDA BRÉCHEMIER

LES GRANDS MÉCÈNES

■ Le 11 février, plusieurs personnalités ont reçu la médaille de Grand Mécène des mains de Christine Albanel. Il s'agit de Martin Bouygues, Président-Directeur Général du groupe Bouygues, Pierre-Alexis Dumas, Président de la Fondation d'entreprise Hermès, Bruce Bolton, directeur exécutif de la Fondation Mac Donald Stewart, Daniel Bouton, Président du Conseil d'Administration de la Société Générale, Lars Kann-Rasmussen, président du Groupe Velux et président de la Fondation Villum Kann-Rasmussen, et Michel Langrand, président de Velux France

« Un nouvel outil de mécénat »

■ CATHERINE BERGEAL, DIRECTRICE DU SERVICE JURIDIQUE DU **MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI**

EN quoi les fonds de dotation constituent-ils une innovation dans le droit français ? Et quelle en est la finalité ?

La finalité des fonds de dotation est d'être un outil générique de financement au service de la philanthropie et du mécénat.

L'originalité de cet outil est triple : il se crée comme une associa-

tion et se finance comme une fondation. Il jouit d'une capacité juridique plus large que celle des fondations et des associations reconnues d'utilité publique, tout en bénéficiant des mêmes avantages fiscaux. Enfin, il reste sous la gouvernance de ses fondateurs. Bien qu'inspiré de l'exemple anglo-saxon, le fonds de dotation a « fait son marché » dans les outils juridiques français existants, pour prendre ce qu'ils ont de plus opérationnel. C'est un instrument simple, sûr et attractif.

Comment va être organisé le contrôle de ces fonds par l'autorité préfectorale ?
L'intervention de l'autorité préfectorale se fait à plusieurs moments de la vie de

ces fonds. D'abord, au moment de leur création : les services préfectoraux s'assureront alors de l'objet du fonds et de ses statuts. Ensuite, au cours de la vie du fonds, il y aura le contrôle normal : le préfet disposera chaque année du rapport d'activité des comptes et du rapport du commissaire aux comptes

qui doit lui signaler toute anomalie. Ce contrôle est léger. Il permet de garantir

une plus grande transparence dans la gestion du fonds de dotation, sans restreindre pour autant la liberté qui caractérise son économie. Un second type de contrôle n'intervient qu'en cas de dysfonctionnement grave : le préfet est alors alerté par le commissaire aux comptes et peut, selon la gravité des faits, suspendre provisoirement l'activité du fonds et saisir l'autorité judiciaire. Du reste, une circulaire est en cours d'élaboration avec le ministère de l'Intérieur pour informer les préfetures.

Contrairement aux fondations reconnues d'utilité publique, les fonds de dotation ne peuvent pas bénéficier de dons déductibles de l'impôt de solida-

rité sur la fortune (ISF). Pensez-vous qu'une évolution soit possible dans ce domaine ?

Les fonds de dotation bénéficient - comme les fondations - du régime fiscal applicable aux organismes sans but lucratif. En conséquence, ils ne sont pas, en principe, soumis aux impôts commerciaux dès lors qu'ils n'exercent pas d'activité lucrative au sens du Code général des impôts. En revanche, les fonds de dotation bénéficient, comme les fondations, du régime fiscal du mécénat des particuliers et du mécénat des entreprises, prévus au Code général des impôts pour tous leurs donateurs. De plus, les fonds de dotation se créent en une semaine, alors que pour les fondations, c'est 18 mois en moyenne ; et ils peuvent recevoir dons et legs sans aucune déclaration à l'administration, tandis que les fondations sont tenues d'en faire une. Pour cet ensemble de raisons, ils ne bénéficient donc pas de la déduction des dons de l'assiette de l'ISF. Il s'agit là d'un avantage fiscal important que le législateur a souhaité réserver aux fondations. Attendons que nos jeunes fonds de dotation aient fait leurs preuves !

■

● UN DISPOSITIF ENCADRÉ

- ■ L'article 140 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie (JO du 5 août)
- ■ Décret n° 2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation (JO du 13 février)

Une tradition venue du monde anglo-saxon

■ GRÉGORY BARBÈS, CONSULTANT AU SEIN DU CABINET CAMBRIDGE ASSOCIATES AU BUREAU DE LONDRES

LES fonds de dotation sont très nombreux et très puissants dans le monde anglo-saxon. Qu'est-ce qui explique ce succès ?

A l'origine, le succès des fonds de dotation anglo-saxons n'est possible que grâce à une forte culture de philanthropie des particuliers et des entreprises – qu'il s'agisse d'un diplômé qui aide financièrement son ancienne université, d'un particulier qui lègue une partie de sa fortune pour une cause caritative ou d'une entreprise qui fait un don au fonds d'un musée. Cependant, cette philanthropie n'est pas toujours spontanée : quelques mesures fiscales, la pression du réseau des anciens ou le désir d'améliorer l'image de l'entreprise, l'encouragent souvent. La nature des projets pour lesquels ces sommes sont levées y contribue également. Mais le succès des fonds de dotation repose aussi sur la mise en place d'une organisation et d'une gouvernance appropriées et le choix de politiques d'investissement judicieuses.

C'est-à-dire ?

Le concept du fonds de dotation, c'est bien plus un processus que le simple choix d'une allocation d'actifs types. C'est une démarche systématique dont le but est de définir les moyens humains à mettre en place, une politique d'investissement compatible avec les objectifs du fonds et ses contraintes, une allocation d'actifs judicieuse, une structure de gérants de fonds appropriée et des moyens de contrôle et de suivi. Le succès des fonds de dotation les plus connus comme celui du

Wellcome Trust en Angleterre ou celui de l'Université d'Harvard réside dans leur capacité à remplir leur mission à travers les temps, en s'appuyant sur leurs actifs pour maintenir leur programme de dépenses. Cette capacité repose bien sûr sur de bons retours financiers qui eux-mêmes dépendent de la mise en place d'une bonne gouvernance et d'une politique d'investissement bien définie. Enfin, pour comprendre pourquoi tant d'institutions anglo-saxonnes ont adopté ce modèle, il convient de se rappeler ce que les fonds de dotation peuvent apporter : des réserves financières en période de crise économique, une plus grande assurance sur la pérennité de l'institution, une plus grande autonomie financière et morale par rapport aux influences extérieures ou un gage d'équité entre les générations de bénéficiaires.

Donnez-nous quelques exemples de fonds de dotation dans le domaine culturel...

Historiquement, la plupart des fonds de dotations se trouvent au Royaume-Uni ou aux États-Unis. Dans les autres pays, les individus estiment généralement que c'est à l'État d'assurer le financement de tels projets. Parmi quelques-uns des fonds dans le domaine culturel que nous conseillons, nous pouvons citer aux États-Unis le *Museum of Modern Art*, la *Frick Collection*, la bibliothèque municipale

de New York, le musée des Sciences à Boston, la fondation Getty à Los Angeles, le *Metropolitan Opera* à New York ou le *San Francisco Opera*, et au Royaume-Uni le *Courtauld Institute*, le *Art Fund* ou le *Royal Literary Fund*. Ces institutions culturelles dont le

« En France, la loi va faciliter la création de nombreux projets »

financement dépend, en tout ou partie, du succès de leur fonds de dotation, comprennent

aussi bien des musées, des bibliothèques, des orchestres, des opéras ou des associations caritatives dans le domaine de l'art.

Quels sont selon vous les leviers et les obstacles à leur mise en place dans un pays comme la France ?

La nouvelle législation française a le mérite de bien définir le cadre juridique du fonds de dotation et de créer un outil facile à utiliser, ce qui devrait permettre la création de nombreux projets. Il nous semble que le défi principal sera la capacité des fonds de dotation français à lever des moyens suffisants afin que les retours sur investissement de leur fonds puissent contribuer de manière significative au financement de leurs projets. Cela dit, nous sommes au courant actuellement en France de plusieurs projets dans le domaine culturel ou de l'éducation qui nous paraissent suffisamment fédérateurs pour que ces levées soient un succès.

■ gbarbes@cambridgeassociates.com

● CAMBRIDGE ASSOCIATES

- Société non-cotée indépendante qui est spécialisée dans le conseil aux
- fonds de dotation à travers le monde et ce depuis plus de 35 ans. *Cambridge*
- *Associates* conseille près de 900 clients sur des problématiques très variées
- liées à l'investissement des fonds de dotation.

L'exemple du musée du Louvre

■ CATHERINE SUEUR, ADMINISTRATRICE GÉNÉRALE ADJOINTE DU MUSÉE DU LOUVRE

VOTRE projet de fonds de dotation est-il spécifiquement lié aux financements d'Abu Dhabi comme on le lit ici et là, ou correspond-il à un projet plus ancien ?

Le fonds de dotation est un projet bien plus ancien que le projet du Louvre Abu Dhabi sur lequel nous avons commencé à travailler à partir de 2006. A cette époque, nous avons déjà posé les jalons d'une politique de développement de ressources propres qui reste encore d'actualité. Il s'agit d'une politique globale, reposant sur un ensemble cohérent d'éléments, et dont les plus importants sont : le mécénat d'entreprise, facilité par les dispositions fiscales de la loi du 1^{er} août 2003 (plus de 80 entreprises nous soutiennent chaque année en finançant des projets d'expositions, mais également des projets d'investissement ou encore des projets éducatifs) ; le mécénat individuel, que nous développons notamment à travers différents cercles, comme celui des jeunes mécènes ou le cercle Cressent, que nous avons lancé pour accompagner la rénovation des salles du mobilier d'art du XVIII^e ; enfin, le re-cours à des mécènes étrangers : c'est dans ce cadre que nous avons créé en 2004 l'association des *American friends of the Louvre*.

Est-ce cette association qui vous a donné l'idée de créer un fonds de dotation ?

En effet, nos amis américains s'étonnaient que ce type de dispositif n'existe pas en France alors même qu'il correspond à une demande de certains mécènes. À la différence du mécénat « de projet », un fonds de dotation per-

met à un donateur de s'inscrire dans la durée - et même dans l'éternité ! - puisque le capital versé à un instant donné à un fonds, fructifie pendant de très nombreuses années et permet donc à l'institution de bénéficier d'une ressource pérenne. C'est donc dans ce contexte que nous avons commencé à travailler, avec nos ministères de tutelle, à la création d'un tel fonds, qui nécessitait une modification législative pour l'adapter à notre régime juridique. Le projet du Louvre Abu Dhabi est intervenu alors que nous travaillions déjà sur ce fonds, mais il lui a donné encore plus de pertinence. Les fonds issus du projet du Louvre Abu Dhabi constituent une mise de départ importante : dès lors que le principe du fonds de dotation est de faire fructifier un capital et de n'utiliser que les revenus du capital, il est important que la dotation initiale soit substantielle pour produire, dès le démarrage du projet, suffisamment d'intérêts pour financer des projets. De plus, les fonds d'Abu Dhabi pourront avoir un effet de levier pour mobiliser d'autres donateurs. Enfin, placer les fonds d'Abu Dhabi dans le fonds de dotation, relève de la plus grande prudence dès lors que les fonds ne sont pas mobilisables en l'état car conditionnés au bon déroulement du projet.

Quand le fonds sera-t-il opérationnel ?
Le décret d'application relatif aux fonds de dotation vient d'être publié au

Journal officiel du 13 février 2009. Nous souhaitons créer le fonds de dotation du Louvre le plus rapidement possible. La prochaine échéance est la présentation des statuts du fonds de dotation au prochain conseil d'administration, le 27 mars 2009. Ensuite, nous déposerons très rapidement les statuts à la préfecture.

Comment allez-vous faire fructifier la dotation ?

Pour les investissements, nous nous plaçons dans le strict cadre réglementaire. Conformément à la loi, la politique d'investissement sera arrêtée par le conseil d'administration après avis du comité d'investissement. Ce dernier, composé de 5 personnes particulièrement compétentes dans le domaine financier,

« Le Louvre Abu Dhabi a donné encore plus de pertinence à ce mode de financement »

pourra également donner au fonds de dotation des avis et conseils concernant la gestion financière. Comme prévu par le décret, la politique d'investissement sera limitée aux actifs énumérés à l'article R. 931-10-21 du code de la sécurité sociale. Et plus précisément, on peut d'ores et déjà dire qu'elle sera fondée sur deux éléments : premier point, sur des placements prudents permettant notamment une garantie en capital ; second point, sur des placements diversifiés pour ne pas trop s'exposer sur une catégorie d'actifs.

Les propos des contributeurs ont été recueillis par Paul-Henri Doro et la mission du mécénat



LES JEUDIS DU MÉCÉNAT

LE CNRS VA LANCER SON FONDS DE DOTATION

- Organisés par la mission mécénat du ministère de la Culture, les « Jeudis du mécénat » constituent un précieux rendez-vous où l'actualité du mécénat est évoquée au cours d'un débat. La rencontre du 22 janvier avait pour thème : « le fonds de dotation : un nouvel outil au service de l'intérêt général ». Laurent Butstraen, avocat associé au Cabinet Delsol, et Philippe Guay, associé chez Deloitte, sont intervenus de concert pour détailler de manière exhaustive et brillante les aspects juridiques et fiscaux du fonds de dotation. Leur prestation a été suivie du témoignage de Jean Audouze, conseiller pour le mécénat scientifique auprès de la présidente du CNRS, qui a précisé les raisons qui poussaient le CNRS à recourir très prochainement à ce nouvel outil. « Ce sont les principales qualités des fonds de dotation qui nous ont convaincus, à savoir la souplesse et la rapidité, a-t-il souligné. Grâce à cette structure légère, le fonds de dotation pour le développement de la recherche, nous pourrions prendre des décisions rapidement. Par exemple, doter un laboratoire d'un nouvel appareil, voire d'un nouveau bâtiment. Ou financer le séjour de grands scientifiques étrangers en France. A côté du financement public du CNRS, ce fonds permettra de nous apporter une source de financement supplémentaire ».

● A lire : le compte rendu sur www.mecenat.culture.gouv.fr

■ ■ Kader Attou à La Rochelle

Le hip-hop, de la performance à la danse d'auteur

EN SEPTEMBRE 2008, KADER ATTOU, CHORÉGRAPHE D'UNE DES COMPAGNIES PHARES DU HIP-HOP FRANÇAIS, ÉTAIT NOMMÉ PAR CHRISTINE ALBANEL À LA TÊTE DU CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE LA ROCHELLE. LE 27 FÉVRIER, LE CCN A INVITÉ LES ROCHELAIS À PARTAGER UNE JOURNÉE DE FÊTE AUTOUR DE L'UNIVERS DU CHORÉGRAPHE. ENTRETIEN.

LE hip-hop à la Rochelle, ça fait rêver... Pour moi, le hip-hop n'est pas qu'une danse urbaine, elle rayonne dans les campagnes, dans les quartiers, dans les villes. Je me suis toujours battu contre l'idée que la danse hip-hop ne serait qu'une danse de la performance. A mes yeux, c'est une danse d'auteur.

Qu'entendez-vous précisément par « danse d'auteur » ?

Le hip-hop est une danse qui s'est enrichie d'autres esthétiques, qui s'est dotée d'outils et qui évolue en permanence, en s'appropriant d'autres éléments. Depuis plus de quinze ans, elle est reconnue sur les scènes nationales. Il y a toute une génération de chorégraphes issus de cette esthétique de la danse hip-hop : je pense à Farid Berki, Hamid Ben Mahi, à beaucoup d'autres.

Votre nomination à la direction du CCN de la Rochelle est arrivée au bon moment...

Avant tout, j'aime le public de cette

ville. Je le connais bien puisque Jacky Marchand, le directeur de la scène nationale, y a programmé tous mes spectacles. La ville est ouverte sur le monde, emblématique dans l'histoire des CCN. Brigitte Lefèvre avait créé ici avec Jacques Garnier le Théâtre du Silence, puis Régine Chopinot l'a dirigé pendant plus de vingt ans. C'est une ville qui offre un large champ de possibilités pour mener des actions.

Justement, quelles actions comptez-vous mener ? Quel est votre projet ?

Il est à l'image de ce que je fais depuis 17 ans : ouvert aux esthétiques différentes et aux croisements des cultures. Il s'articule autour de quatre pôles - artistique, culturel, recherche, et le dernier est encore à l'étude : un centre de formation d'interprètes hip-hop international.

Parlons du pôle artistique...

Je veux d'abord partager l'outil qu'est le CCN avec d'autres chorégraphes afin que se créent des échanges. J'inviterai également des comédiens, des chan-

teurs, des musiciens à venir travailler avec nous. J'ai appelé cela « Résidence en partage ». La Chapelle Fromentin, notre nouveau lieu, leur sera grande ouverte. En échange, ils devront s'impliquer dans le projet culturel. Je pense d'ailleurs établir une charte avec eux. Second point : le CCN soutiendra aussi la danse de demain, en devenant un lieu de compagnonnage pour les jeunes compagnies qui rencontrent souvent des problèmes de diffusion. Je souhaite pouvoir les aider à acquérir une autonomie dans leur expression.

À la rentrée de la saison prochaine, vous allez reprendre *Anokba*, que vous aviez créée en 2000. Est-ce la confirmation d'une reconnaissance institutionnelle du hip-hop ?

Réfléchir sur la notion de répertoire s'inscrit dans la continuité de ma nomination. C'est pourquoi j'ai souhaité créer un pôle Recherche. Aujourd'hui, les recherches menées sur le hip-hop sont essentiellement sociologiques. S'entourer de chercheurs, de chorégraphes, de danseurs, d'historiens de la



© YVES PETIT



© YVES PETIT

KADER ATTOU, LE HIP-HOP COMME OUVERTURE

■ A 16 ans, Kader Attou fonde la compagnie *Accrorap* avec Eric Mezino, Mourad Merzouki, Chaouki Said. Cinq ans plus tard, le collectif se professionnalise, l'artiste Gilles Rondot, en devient le directeur administratif et jouera ce rôle de passeur entre une bande de jeunes bourrés de talents et les institutions prêtes à soutenir les formes émergentes. Avec *Prière pour un fou*, en 1999, où il danse sur le drame algérien, Kader Attou s'impose comme le chorégraphe d'un hip-hop affranchi d'une étiquette banlieue et nourri de toutes les disciplines : cirque, mime... Sa dernière pièce *Petiteshistoires.com* connaît depuis sa création à Suresnes une diffusion nationale et internationale et a reçu le Prix Mimos 2008 au festival du mime de Périgueux.

danse, d'universitaires, organiser des débats sur l'esthétique du hip-hop, son processus de création et son répertoire, tout cela est particulièrement important à mes yeux et fera avancer cette danse. Elle dispose d'un vocabulaire technique important que l'on met des années à acquérir. Le pôle Recherche permettra de poser ce vocabulaire...

C'est un peu comme ces langues de l'oralité qui ont nécessairement besoin un jour d'avoir leur dictionnaire pour pouvoir être transmises aux générations futures.

Exactement... Je me suis toujours intéressé, avec ou sans danse, à ces questions : qui je suis ? A qui je m'adresse ? Qu'est-ce que je raconte ? Un artiste n'est pas un juge. Il est là pour comprendre. Mes créations émanent de ce qu'il y a autour de moi. Pour les *Petiteshistoires.com*, le spectacle qui tourne en ce moment, les danseurs s'y retrouvaient plus facilement, notamment dans les passages qui traitent de l'enfance. Dans les *Corps étrangers*, inspiré d'un chef d'œuvre du XV^e siècle,

Le Jugement dernier de Rogier van der Weyden, je me suis interrogé sur le mouvement de la masse. Nous avons eu beaucoup d'échanges avec mes danseurs pour obtenir cette écriture chorégraphique très recherchée.

La transmission semble très importante à vos yeux...

En effet. C'est pourquoi j'ai souhaité que l'axe culturel de mon projet soit transversal et fédérateur. Je veux qu'il y ait un va-et-vient permanent entre les artistes, les équipes qui travaillent sur place depuis longtemps, les acteurs culturels, les collectivités territoriales, les festivals tels que les *Eclats* de Marion Bati, les associations, les personnes ressources, et l'enseignement. Par exemple, j'ai renouvelé la convention avec le lycée Jean Dautet afin que les élèves qui suivent l'option danse puissent venir répéter à la chapelle Fromentin. Je leur ai proposé un échange en matière de chorégraphie. Un chorégraphe viendra leur présenter une pièce courte de son répertoire tandis que les élèves lui montreront leur travail.

Echange, rencontre, partage, ce sont les maîtres mots de votre projet...

La danse, c'est avant tout des rencontres : avec des gens, avec des cultures, avec des pays. Dans cet espace artistique, on peut faire partager des émotions, et c'est déjà magnifique !

Propos recueillis par Odile Lefranc

● Une exception française : un hip-hop chorégraphié

■ « Le hip-hop chorégraphié n'existe qu'en France, confie Gilles Rondot, directeur délégué du CCN de la Rochelle, les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs qui ont favorisé l'éclosion des formes émergentes et la naissance de toute une génération d'artistes issus de la diversité. C'est la spécificité de l'exception culturelle française qu'il nous faut défendre aujourd'hui ». Des manifestations telles que *Rue* au Grand Palais, les *Rencontres urbaines* de la Villette, la Biennale de la danse de Lyon ou le festival de Suresnes ont permis l'émergence de jeunes artistes qui ont créé une autre tendance que les « Battles », compétitions où les meilleurs danseurs se confrontent : un hip-hop chorégraphié.

■ La création en région Centre

Tilt : comment l'art contemporain fait résonner le patrimoine

ETABLIR UN DIALOGUE ENTRE LA CRÉATION CONTEMPORAINE ET LA PATRIMOINE DE LA RÉGION

CENTRE – TEL EST LE PRINCIPE DE TILT, UNE AMBITIEUSE MANIFESTATION QUI SE TIENT ENTRE MARS 2009 ET MARS 2010. AVANT-GOÛT.

ENTRE mars 2009 et mars 2010, les collections d'art contemporain de l'État seront hébergées dans onze musées de la région Centre pour un dialogue nourri avec le riche patrimoine de cette région. Cette opération d'une durée exceptionnelle, baptisée TILT, et organisée par le Centre national des arts plastiques (CNAP) vise à montrer à un large public les croisements, résonances et rencontres inattendues que l'art de notre époque tisse avec des œuvres du passé. Le principe de cette manifestation-fleuve ? Les conservateurs ont été invités à opérer leurs choix dans les collections du Fonds national d'art contemporain (FNAC) pour les faire « jouer » avec celles du passé. Ainsi, on verra comment des créateurs comme Cindy Sherman, Bernar Venet, Michel Blazy, Christian Jaccard, Xavier Veilhan ou Yan Pei Ming ont interprété l'héritage des châteaux de la Loire, de l'architecture du XVII^e siècle ou des grands parcs « à la française ».

Au delà d'une programmation particulièrement riche et variée, TILT s'inscrit aussi dans une démarche affirmée de sensibilisation du public à l'art contemporain. Un dispositif d'accompagnement, mis en place avec la concours du Rectorat de l'Académie d'Orléans/Tours offrira, dans chaque musée, des moments privilégiés d'échange entre les artistes et les visiteurs. Des ateliers de pratiques artistiques seront également proposés aux scolaires. Gageons que tous ces projets feront de la région Centre l'incontournable rendez-vous des douze mois à venir...

Marie-Christine Hergott



FRANCK SCURTI

■ *What's Public Sculpture ?* Argent, 2007. Courtesy Galerie Anne de Villepoix



© PHOTO - CNAP

Conversation à Bourges

1^{er} octobre – 1^{er} novembre 2009

■ Plus qu'un dialogue, le **musée Estève, à Bourges**, propose une « discussion » en extérieur, l'air de rien. Les protagonistes ? Franck Scurti (*notre photo*), Jean Clarebout, Alain Kirili et... l'architecture de la cour de l'Hôtel des Echevins, construit du xv^e au xvii^e siècle. De son côté, la Box, galerie d'exposition de l'École nationale supérieure d'art de Bourges, située à côté du musée, présente cinq œuvres, choisies par les étudiants, qui explorent l'idée de tension, d'énergie, d'immédiateté ou d'éclatement suscitée par le titre de la manifestation.

MARTIN PARR

■ *We wanted a cottagey stately home kind of feel*, 1990-1991, Photographie couleur, 61 x 50,7 cm. Photo Sylvain Lizon/ CNAP



© MAGNUM

Relecture à Orléans

3 mars – 30 août 2009

■ Est ce un symbole ? Vu par Martin Parr (*notre photo*), un simple interrupteur est doublement encadré et, ainsi, mis en valeur : d'abord, par un élégant motif, ensuite, par une large bordure blanche. Résultat : cet accessoire électrique, tout ce qu'il y a de plus banal, acquiert un statut (gentiment ironique) de pièce de musée. C'est dans le même esprit que le **musée des Beaux-Arts d'Orléans** associe une vingtaine d'œuvres contemporaines à la collection permanente. Il confronte ainsi le *Pichet* de Caramia Pierangelo avec la collection d'orfèvrerie du XVIII^e siècle ou *Le départ des fruits et légumes du cœur de Paris le 28 février 1969*, de Raymond Mason, avec les natures mortes des collections nordiques du XVII^e siècle.

XAVIER VEILHAN

■ *Sans titre (Les policiers)*, 1993.



© PHOTO : CNAP/ J. KALKKINEN, SUISSE

Sculptures à Issoudun

16 octobre 2009 – 24 mai 2010

■ A Issoudun, le **musée de l'Hospice Saint-Roch** présente les *Demeures*, une série de sculptures du grand artiste Etienne Martin (1913-1995). En parallèle, il propose un panorama particulièrement intéressant de la sculpture de la seconde moitié XX^e siècle : *Torsions de barres d'acier* par Bernar Venet, structure conique en osier de Christian Merz ou l'agrandissement d'une molaire par Crozat. Il joue aussi sur le rapprochement entre l'intériorité des œuvres du grand sculpteur et, entre autres, l'ostentation spectaculaire des *Policiers* de Xavier Veilhan (*notre photo*).

YURI LEIDERMAN

■ *Les noms des électrons 2 (Wagnériens esquimaux)*, 1999-2000
Courtesy galerie Michel Rein, Paris



© PHOTO : CNAP

Confrontation d'objets à Blois

11 mars – 30 novembre 2009

■ La collection d'art contemporain du **musée de l'Objet, à Blois** est fascinante à bien des égards. Une quinzaine d'œuvres du FNAC ont été choisies pour interroger la question de l'objet dans l'art au regard de l'objet industriel et manufacturé. Résultat ? Adel Abdessemed présente dans une vitrine disproportionnée un minuscule objet en acier ; conçue par Pierre Malphettes, une installation allie la légèreté d'un oiseau de néon à l'aspect massif et rouillé d'un conteneur de marchandises ; ou les portraits de deux jeunes gens en hiver tracés sur les murs par Yuri Leidermann sont reliés à des structures - ils leur transmettent un étrange stigmate rouge sur chaque joue : le froid ? (*notre photo*).

MICHEL BLAZY

■ *Le voyage des météorites*, 1999-2000
Courtesy Galerie Art Concept



© PHOTO : CNAP

Créations vivantes à Savigny-en-Véron

31 mars- 6 septembre 2009

■ Quand Michel Blazy s'installe à l'**écomusée du Véron**, à Savigny-en-Véron, les équilibres naturels sont repensés de l'intérieur. De sa réflexion sur le vivant sont nées deux installations : *Le voyage des météorites* (*notre photo*) et *Le dos des chutes jaunes*. Dans la logique du travail de l'artiste, ces créations lui échapperont pour développer leur propre vie organique, face au paysage façonné par l'homme. Une remarquable démarche pédagogique a relayé le projet : quatre classes de deux écoles, respectivement les CE1 et CE2 de la Chapelle-sur-Loire et le CE1 et le CE2 de Marolles ont accueilli Michel Blazy. De plus, en partenariat avec l'Ecole d'art de Blois et la Réserve naturelle de Grand-Pierre et Vitain, l'écomusée propose de faire découvrir l'art contemporain aux enfants.

CINDY SHERMAN

■ *Soupière Madame de Pompadour*, 1990. Courtesy Arte Magnus (New-York)



© PHOTO : CNAP

Perturbations à Tours

Mars 2009 – juin 2010

■ Dans la continuité de la collaboration entre le Centre national des arts plastiques et l'Université, le **musée des beaux-arts de Tours** a donné carte blanche à ses étudiants d'histoire de l'art pour choisir des créations contemporaines et les insérer dans le parcours des collections du musée. On trouvera ainsi une vache limousine malicieusement introduite par Didier Trenet dans une tapisserie d'après François Boucher ou le décor d'une soupière « Pompadour », peint par Cindy Sherman (*notre photo*). Ou comment l'art contemporain se réapproprie le patrimoine des siècles passés...

ET AUSSI...

- A Nogent-le-Rotrou, le musée Château Saint-Jean propose une trentaine d'œuvres de Kolkosz, IFP, Chen Zhen, Jakob Gautel, Christian Jaccard, Claude Closki, Anna Malagrida... Une évocation tour à tour poétique ou insolite du temps suspendu (3 oct. 2009/28 fév. 2010).
- A Le Blanc, L'écomusée de la Brenne s'intéresse aux liens tissés entre l'homme et le territoire. Il propose des œuvres mêlant naturel et artificiel, comme en témoigne *Le confiturier* de Patrick Van Caeckenbergh ou la *Patatosphère* de Didier Trenet (13 juin/31 décembre).
- Proposée par le musée de Vendôme sur le thème du monde urbain et industrialisé, une confrontation s'opère entre le *Supermarché* de Philippe Cognée et deux séries de photographies d'ensembles urbains, réalisées par Gabriele Basilico et Bernard Plossu (19 sept. 2009/28 fév. 2010).
- A Blois, dans le cadre prestigieux du Château Royal, *Les 108 brigands* de Yan Pei-Ming sont présentés dans la salle des États Généraux. Réalisée en 1993, cette installation s'inspire d'un classique de la littérature chinoise du XIV^e S., *Au bord de l'eau* (11 mars/20 sept.).
- A Chartres, un parcours constitué de huit œuvres investira le Conservatoire de l'agriculture et, dans le cadre d'une exposition consacrée à l'eau et au développement durable, illustrera la recherche d'équilibre entre les ressources et les usages (25 juin/31 octobre).
- www.musees.regioncentre.fr
www.cnap.fr

■ De Fragonard à Picasso et de Vermeer à Rothko

Dations : 40 ans d'enrichissement des collections nationales

PROMULGUÉE EN 1968, LA LOI SUR LES DATATIONS FÊTE SES 40 ANS. PRÈS DE 10 000 ŒUVRES ET OBJETS SONT, EN QUARANTE ANS, VENUS ENRICHIR LES COLLECTIONS NATIONALES GRÂCE À CETTE LOI.

SANS la loi sur les dations, le public ne pourrait pas admirer *L'Astronome* de Johannes Vermeer au musée du Louvre, *L'origine du monde* de Gustave Courbet au musée d'Orsay, *La Femme à l'éventail* d'Edouard Manet au musée de Beaux-Arts de Lille... et il n'y aurait purement et simplement pas de musée Picasso, à Paris, le prix des œuvres rassemblées et exposées dans ce musée excédant de très loin les budgets d'acquisition du ministère de la Culture et de la Communication...

C'est avec un plaisir évident que Jean-Pierre Changeux, neurobiologiste, professeur honoraire au Collège de France et à l'Institution Pasteur, amateur d'art, mécène, et président depuis 1988 de la Commission des dations, évoque toutes ces œuvres venues depuis quarante ans enrichir les collections nationales. Il s'enthousiasme de la diversité de tous ces biens, en évoque d'autres encore comme les hélicoptères anciens conservés et présentés au musée de l'Aviation de Dax... avant d'en revenir à la peinture, qui est, comme on le sait, une des grandes passions de sa vie. Il évoque avec émotion *L'Astronome* de Vermeer (« *c'est une œuvre qui me touche beau-*

coup, parce qu'au-delà de sa beauté, elle réalise une synthèse heureuse de l'art et de la science »). Mais il se réjouit aussi de l'entrée dans les collections publiques d'œuvres plus récentes, comme *Untitled (black, red over black on red)* de Rothko, *No daisies* de Joan Mitchell ou *Tableau dans le style français II* de Martial Raysse. « *Un artiste vivant, précise-t-il, que j'apprécie particulièrement.* »

QUEL est le mécanisme de cette loi, qui permet aux particuliers d'acquiescer certains impôts (droits de succession et de donation, droit de partage, impôt de solidarité sur la fortune) par la remise d'œuvres d'art, de livres, d'objets de collection ou de documents de haute valeur artistique ou historique ? Il est fort simple : le contribuable dépose sa déclaration de succession, de donation ou d'ISF à la recette des impôts, accompagnée de sa propre proposition sur la nature de l'œuvre et sur sa valeur libératoire. Puis, le dossier est transmis pour avis par le ministère du Budget à la commission interministérielle d'agrément pour la conservation du patrimoine artistique national, dite

« commission des dations ».

Composée de cinq membres (deux représentants du ministre du Budget, deux représentants du ministre chargé de la culture et un président, nommé par le Premier ministre), cette commission a pour vocation de se prononcer sur la dation et fait appel, pour ce faire, à des conservateurs du patrimoine, ainsi que, en parallèle, à des experts privés, des commissaires-priseurs des maisons de vente nationales ou internationales.

Dans quelle atmosphère les débats se déroulent-ils ? Nul n'est mieux placé que Jean-Pierre Cuzin - qui, au sein de la commission, est l'un des deux représentants du ministère de la culture - pour en témoigner. « *Il peut y avoir entre nous des nuances d'appréciation, suscitant des débats plus ou moins animés, surtout pour les œuvres contemporaines à l'égard desquelles nous disposons de peu de recul. Mais ces débats se déroulent, dans l'ensemble, de façon agréable. Cela est dû, pour une large part, au président Jean-Pierre Changeux, qui met beaucoup de subtilité dans l'exercice de ses fonctions, notamment dans les cas difficiles* ». La Commission rend ensuite son avis, qui est transmis au ministre du Budget... et

celui-ci prend alors la décision d'accepter ou de refuser l'œuvre proposée. La décision est notifiée à l'auteur de l'offre, qui en accuse réception et l'œuvre, en cas d'acceptation, devient propriété de l'État.

DEPUIS la première dation, en 1972 (il s'agissait de l'illustre *Portrait de Diderot*, de Fragonard, que l'on retrouve dans tous les livres d'histoire), combien d'œuvres sont-elles, grâce à la loi sur les datations, entrées dans les collections publiques ?

« Au total ce sont près de 10 000 œuvres d'art, livres et biens culturels divers qui, grâce à ce dispositif, sont restés sur le territoire national et sont entrées dans nos collections, précise Jean-Pierre Changeux. Toutes ces œuvres sont désormais présentées dans les grands musées nationaux dépendant du ministère de la Culture et de la Communication, du ministère de la Défense, du ministère de l'Éducation nationale, du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi... mais également, grâce à des dépôts réalisés par ces institutions, dans de très nombreux musées des collectivités territoriales. »

Parmi les institutions ayant bénéficié des datations, figure au tout premier plan le musée national d'Art moderne, qui, au fil des années, s'est enrichi de très nombreux chefs-d'œuvre. « Les œuvres majeures entrées dans nos collections grâce à cette loi représentent presque un musée dans le musée, confirme son directeur, Alfred Pacquement. Si cette loi – qui nous est enviée dans le monde entier – n'aurait pas existé, jamais il n'aurait été possible d'acquérir tous ces chefs-d'œuvre, parmi lesquels figurent notamment l'exceptionnel Mur d'objets de l'atelier d'André Breton, le fonds de photographies de l'atelier de Man Ray et des peintures d'Alfred Manessier, Roberto Matta, Joan Miro, Olivier Debré, Joan Mitchell, Mark Rothko et Francis Bacon ».

CHRISTINE Albanel a évoqué le 27 janvier quelques évolutions possibles du système – et notamment son exten-

sion éventuelle à l'impôt sur le revenu – puis a annoncé un certain nombre d'actions destinées à mieux faire connaître la loi : édition d'une plaquette expliquant son mécanisme, apposition, dans les musées et les monuments, d'un logo « dation » sur toutes les œuvres entrées par ce biais dans les collections nationales, ouverture au public d'une base de données, accessible sur le site culture.fr, recensant toutes les œuvres reçues...

Plusieurs expositions, a-t-elle annoncé, seront également organisées dans les institutions du ministère de la culture (l'une d'entre elles a déjà ouvert ses portes à la Bibliothèque nationale de France) et notamment dans les musées nationaux et les musées des collectivités territoriales, comme le musée des Beaux-Arts d'Angers ou le musée de Céret.

Christine Albanel a également déclaré qu'elle avait demandé à la DMF d'étudier, en concertation avec les établissements concernés, la possibilité d'une grande exposition qui rassemblerait dans un même lieu les grands chefs-d'œuvre entrés dans les collections publiques par la dation en paiement. « En dépit de ses difficultés d'organisation, une telle exposition pourrait rencontrer les faveurs du public, a-t-elle indiqué, et constituer une manifestation éclatante de reconnaissance de la place des datations dans l'enrichissement des collections nationales. »

Jacques Bordet

Quelques chiffres

- 700 dossiers ont été examinés par la commission des datations depuis sa création.
- en moyenne, 58% des offres de dation ont reçu l'agrément du ministre du budget et 42% des dossiers ont été refusés.
- 75% des datations agréées se rapportent aux droits de succession, 12% aux donations-partages et 13% à l'ISF.
- la valeur cumulée des œuvres entrées en dation dans les collections nationales depuis 1972 s'élève à 809 M€, soit en moyenne 22 à 23 M€ par an.
- le montant des datations qui enrichissent les musées nationaux représente l'équivalent de 70% de leur budget d'acquisition annuel.
- Pour plus d'informations : www.culture.gouv.fr et www.culture.fr
- Le programme complet des expositions organisées à l'occasion du 40^e anniversaire de la loi sur les datations y est disponible.



JEAN-HONORÉ FRAGONARD

■ (1732-1806) *Renaud dans les jardins d'Armide* vers 1763, huile sur toile



MARTIAL RAYASSE

■ Tableau dans le style français II, 1961



40^e ANNIVERSAIRE DES DATATIONS

■ Christine Albanel et Jean-Pierre Changeux, président depuis 1988 de la Commission des datations, devant le tableau de Martial Raysse

■ Il parraine le Printemps des poètes

Denis Podalydès, le théâtre, la poésie, le rire

ACTEUR, METTEUR EN SCÈNE, AUTEUR, RÉALISATEUR, LE SOCIÉTAIRE DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE DÉFEND ÉGALEMENT LA POÉSIE. PARRAIN DU PRINTEMPS DES POÈTES QUI SE TIENT DU 2 AU 15 MARS, IL ÉVOQUE POUR NOUS LE THÉÂTRE, LE JEU, LA LECTURE, LA VOIX, L'ÉCRITURE, L'ANGOISSE, LE RIRE ET LA POÉSIE.

A l'heure du rendez-vous, Denis Podalydès est encore « *en notes* », à l'issue d'une répétition de *La Grande Magie* d'Eduardo de Filippo. Il faut se montrer patient, car à la Comédie-Française il est fortement déconseillé d'appeler un artiste dans sa loge ! Grosse écharpe de laine autour du cou dissimulant mal la quête impérieuse et farouche du regard, Denis Podalydès nous introduit dans son sanctuaire : un délicieux petit appartement où les livres et les photographies jouent les premiers rôles – comme ce portrait de José Thomas le glorieux torero, « *l'autre absolu* », selon cet artiste insatiable qui prépare déjà un nouveau livre sur la passion tauromachique. Aujourd'hui, on le retrouve dans le rôle inédit de parrain du Printemps des Poètes.

Votre manière d'expliquer et de défendre la poésie nous découvre ce qui ressemble fort à une passion secrète...

Mon entrée dans le théâtre s'est faite par la poésie. En primaire, j'aimais en lire et en écrire, et je m'amusais à découvrir l'alexandrin d'une manière tangible, à explorer tous les jeux possibles du langage. J'aimais rendre les mots vivants, agissants, et m'en faire des

outils. J'aimais le récit poétique... et faire l'idiot en imitant mes professeurs, ce qui était encore une autre manière de faire résonner les mots. Aujourd'hui, j'essaie de lire tout ce qui se publie dans toutes les écoles. Je lis Jean Echenoz à la loupe, j'ai beaucoup étudié Olivier Cadiot. Yves Charnet, un grand poète en prose, a été un acte de naissance de la lecture poétique pour moi. J'essaie d'être un bon passeur de poésie, de suivre l'exemple de ces merveilleux acteurs-lecteurs comme par exemple Jacques Bonnaffé : un véritable acteur-poème et, dans ce domaine, un phare pour moi. J'ai passé de nombreuses années à faire des lectures dans les théâtres, les festivals d'été, les bibliothèques, les villages. Il y a une fraternité entre amateurs de poésie et le cercle s'agrandit doucement. Alors qu'à la Comédie-Française on lit les œuvres du passé à la lumière du présent, le lecteur de poésie lit les œuvres du présent à leur propre lumière.

***Voix off*, votre second livre en forme de chambre d'écho où résonnent tant de grandes voix du théâtre, se termine par un long poème de votre composition... Le dernier mot à la poésie ?**

La poésie est souvent ce qui ne peut se dire autrement. En écrivant « *derrière*

dans le son autre chose, ça ne parle pas, une plainte, il y a de la terre dans la voix, les cris du petit Maillard ceux de mon frère quoi non je mélange tais-toi », je donne voix à l'innommable, à l'insoutenable. Il n'y a pas de premier et de dernier mot. Il n'y pas de coupure entre le théâtre et la poésie, même si la poésie demande un effort particulier pour devenir tangible. « *Le Voyage* » de Baudelaire : on en ressort fatigué, atteint, transformé. Interprétation d'un poème ou tragédie déclamée, théâtre poétique ou poésie tragique, c'est toujours le spectacle du langage, digne d'un air d'opéra. Dans *L'illusion comique* de Corneille, je suis Matamore et mon rôle est un poème, avec son propre sens poétique qui ne renvoie qu'à lui-même. Certains poètes contemporains pratiquent l'écriture silencieuse, comme André Dubouché et ses petits archipels de mots, affectant chez le lecteur des zones mentales inactivées. La poésie comme le théâtre, appelle la voix, l'espace, le corps de l'interprète, comme le Lied.

Sous votre parrainage, le Printemps des Poètes honore la poésie comique. Vous ne faites pas non plus de différence entre « grande poésie » et poésie qui fait rire ?



© PHOTOGRAPHIE : COSIMO IMRICO MAGLIOCCA

DATES

- ■ 1963 : naissance à Versailles
- ■ 1992 : joue dans Versailles Rive-Gauche de Bruno Podalydès
- ■ 1997 : entre à la Comédie-Française
- ■ 2006 : obtient le Molière de la mise en scène pour *Cyrano de Bergerac*
- ■ 2008 : interprète le rôle titre *Figaro divorce* d'Ödön von Horváth
- ■ 2008 : remporte le prix Femina de l'essai pour *Voix off* (Mercure de France)

L'ILLUSION COMIQUE

■ Avec Denis Podalydès, Loïc Corbery, Judith Chemla

Cette contradiction est injuste. La prévalence du tragique et des arts nobles sur les arts ignobles est injuste. J'adore Queneau, Roubaud, Charles Cros. Boileau, l'auteur des *Satires*, est un grand poète, *Le Lutrin* est hilarant, La Fontaine est irrésistible. Je viens d'une famille rieuse qui cultive l'humour. Longtemps, j'ai oscillé entre ce qu'on appelle les « jeunes premiers de comédie » et les « raisonneurs » de Marivaux : mon rôle fétiche était Célidan dans *La Veuve* de Corneille ou Dorante dans *Le menteur*. Bien sûr, ce n'est pas ainsi que je me voyais – comme tous les acteurs qui ont commencé dans le comique. Même si on n'est pas fait pour cela, ça nous fait travailler. Après, on est invité à élargir. Le but n'est pas de voler de succès en succès, mais de travailler et de se surprendre.

Avec Voix off vous inventez une forme pudique et intelligente de l'autoportrait en adoptant toutes les voix qui ont formé la vôtre...

Enfant, ma chambre donnait sur le jardin où ma mère recevait des vieilles dames anglaises pour le thé. C'est de ce faisceau floral que ma voix est sortie et qu'est né ce bavardage infini que j'ai en moi. Ma voix elle-même n'a pas d'intérêt. Beaucoup de jeunes acteurs n'ai-

ment pas leur voix et prennent, tels des buvards, celle des acteurs qui les impressionnent jusqu'à ce qu'ils deviennent eux-mêmes. Le rire est le moment où la voix se casse, c'est du son perturbé par la chair. Le rire n'est jamais vilain. Un personnage qui se trahit par son rire me touche, même si c'est un salaud. Orson Welles aimait tellement l'homme, qu'il appliquait ce genre d'humanisme intégral. Souvent les gens rient trop, pour que l'angoisse ne submerge pas tout. Mon travail est de rendre tangible l'intangible : la poésie, la voix humaine, qui donne tant de renseignements et de bonheur. Par l'écriture et le témoignage. Par l'imitation, en allant dans le grain de la voix, jusqu'à une belle caricature qui n'est jamais que l'art de rendre un trait saillant. Par l'exercice, la modulation à l'infini des textes que j'aime.

Comme cette phrase de Proust qui revient sans cesse dans votre livre : « *Que le jour est lent à mourir par ces soirs démesurés de l'été* » ?

A quatorze ans, alors que je fais le pitre, je fais une découverte absolue dont je ne reviens pas : c'est la mort d'Albertine. J'ai le choc de cette exactitude. Depuis, je mets mon naturel imitatif et ma voix mimétique, au service

de toutes les formes de littérature et de langage en cherchant à être le plus précis possible. J'ai toujours rêvé d'écrire, car rien n'est plus bête que d'apprendre un texte par cœur. J'écris dans les marges de mon métier d'acteur. S'intéresser à la voix, ce mystère opaque, stimule étrangement l'écriture, comme chez d'autres la photographie. Vilar prononçant le mot « Sète » : on peut s'envoler sur ce mot-là !

Pauline Decot

« En rires » au Printemps des poètes

- ■ Du 2 au 15 mars, au menu de ce 11^e Printemps des poètes, autant de rimes... que de rires. Une idée tirée du chapeau de Jean-Pierre Siméon et Jacques Bonnaffé, inspirée par un parrain qui n'engendre pas la mélancolie : Denis Podalydès. 15 000 événements partout en France et dans 60 pays auront lieu dans les maternelles et amphithéâtres, institutions et banlieues, restaurants et hypermarchés, entreprises... Il ne faudra surtout pas choisir entre Rimbaud et Jean Tardieu lus par Michael Lonsdale et Daniel Mesguich, ou entre Blaise Cendrars et Pierre Desproges. Entre des poèmes de collégiens, de petits malades et de détenus. Entre poètes libanais, catalans et chinois en tournée en France. Entre programme classique ou loufoque tels que brigades d'intervention poétique, gangs ou souffleurs de vers... En revanche, il faudra tenter sa chance au premier Concours du Poème chanté : composer une chanson à partir d'un poème inédit offert par Andrée Chédid. Elle commence ainsi : « *Nous étions deux, L'un de l'autre cousin, Et l'on s'aimait Plus que la vie* ».
- ■ www.printempsdespoetes.com

En France, **450 000 films piratés** chaque jour.
Plus d'un milliard de fichiers piratés sont échangés chaque année.
1 nouveau talent sur 5 ne peut être produit...

**PIRATER TUE
LES ARTISTES**
ET TOUS LES MÉTIERS DU CINÉMA
DE LA MUSIQUE ET DU JEU VIDÉO

Je ne pirate pas !

J'♥ LES ARTISTES.fr

www.jaimelesartistes.fr

